REECE
COLL.
1814

LONDON SCHOOL OF HYGIENE AND TROPICAL MEDICINE

LIBRARY

Author : FRANCE. Comité Central de Vaccine.

Title : Rapport...sur les vaccinations pratiquées en France pendant l'année 1812.

Acc. No.	Class Mark	Date	Volume
61143	REECE COLL.	1814	

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b21358850

RAPPORT

SUR

LES VACCINATIONS

PRATIQUÉES EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1812.

RAPPORT

DU

COMITÉ CENTRAL DE VACCINE

SUR

LES VACCINATIONS

PRATIQUÉES EN FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1812.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1814.

61143

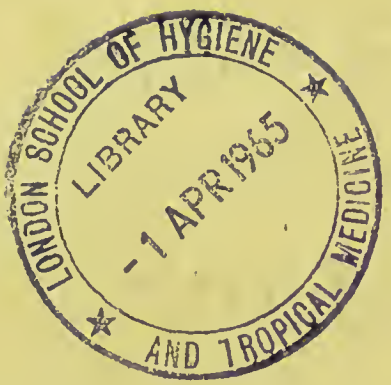
LONDON SCHOOL OF HYGIENE
LIBRARY
-1 APR 1965
AND TROPICAL MEDICINE

PROCÈS-VERBAL

De la Séance générale de la SOCIÉTÉ CENTRALE DE VACCINE, *tenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 16 Juillet 1814.*

LE samedi 16 juillet, à trois heures après midi, M. le conseiller d'état baron *de Chabrol,* préfet du département de la Seine, a présidé, en l'absence et d'après l'invitation de Son Exc. le Ministre de l'intérieur, la séance générale de la société centrale de vaccine, dans la bibliothèque de la faculté de médecine de Paris.

Plusieurs membres du conseil général des hospices et de l'institut; des professeurs de la faculté de médecine; plusieurs maires et curés de Paris; les Préfets de plusieurs départemens actuellement à Paris; un grand nombre de médecins et chirurgiens de la capitale, et une grande affluence d'élèves en médecine, étaient présens à cette séance.

M. le préfet l'a ouverte par le discours suivant :

« MESSIEURS,

» Depuis dix ans la pratique de la vaccination a fait en » France des progrès plus rapides que dans la plupart des » autres États de l'Europe; elle y est devenue par degrés, » pour ainsi dire universelle; et tandis qu'ailleurs quel- » ques sociétés particulières étaient réduites à des efforts

» isolés, chez nous les magistrats, les gens de l'art, de » simples citoyens, concouraient avec ensemble, par leurs » lumières, par des soins aussi constans que désintéressés, » à faire connaître le bienfait de la vaccine, et à le mettre » à la portée des plus ignorans et des plus pauvres; à le » répandre sur toute la population.

» Il y aurait de l'injustice à ne pas le reconnaître; la » bonne disposition des esprits n'aurait pas suffi pour » produire cette communion d'efforts, cette persévé- » rance dans les tentatives, cette suite et cet ordre dans » les opérations qui ont amené de si grands résultats. » Ces résultats, Messieurs, je dois le dire même en » votre présence; ces succès inespérés sont dus prin- » cipalement au comité central de vaccine, à la rare » activité avec laquelle il a multiplié et constaté les » expériences, dissipé toutes les craintes, propagé les » méthodes utiles et ranimé sans cesse le zèle de tous » ses collaborateurs.

» L'hommage que je me plais à vous rendre ici, » Messieurs, est digne de vos services et parce qu'il » est vrai, et parce que je vous l'offre au nom de Son » Exc. le Ministre de l'intérieur, à qui les affaires de » l'État n'ont pas permis de présider à cette séance. Lui- » même il avait exprimé d'avance, et d'une manière bien » plus éloquente, le juste éloge que je viens de vous » donner, en reconnaissant dans son discours sur la situa- » tion du royaume, que la vaccine est une des principales » causes qui, dans ces dernières années, ont contribué » à réparer les pertes que faisait alors la population.

» Mais ces pertes, Messieurs, ne sont pas comblées : » le temps, les générations qui croissent et celles qui » vont naître, peuvent seuls rétablir l'équilibre ; et » c'est à vous, plus qu'à personne, qu'il appartient de » contribuer à la conserver, et à rendre ainsi à la France » cette population florissante qui doit faire un jour sa » force et sa richesse.

» Continuez donc, Messieurs, redoublez vos efforts ; » ils seront encouragés par un Ministre que son dévoue- » ment pour le Prince, et la supériorité de ses lumières » rendent le protecteur le plus zèlé de toutes les insti- » tutions vraiment utiles ; ils seront appréciés (et ce » sera votre plus douce récompense) par un Souverain » qui ne fait pas consister sa gloire dans l'éclat d'une » journée, dont la prévoyance toute paternelle croit » faire quelque chose pour notre bonheur lorsqu'elle » assure la prospérité de nos enfans, et dont la puis- » sance héréditaire s'associe bien loin dans l'avenir aux » destinées de l'État. »

M. *Jadelot*, Médecin de l'hôpital des enfans malades, président du comité central, a pris ensuite la parole et a dit :

« MONSIEUR LE PRÉFET,

» MESSIEURS,

» Le comité central de la société de vaccine éprouve » une vive satisfaction d'être appelé à exposer l'analyse » de ses travaux et de ceux de ses collaborateurs, pen- » dant l'année 1812, au sein de cette assemblée qui

» représente l'élite des administrateurs, des savans et
» des amis éclairés du bien public.

» Les résultats de la vaccine en France ont encore
» surpassé, cette année, ceux qui avaient été obtenus
» précédemment.

» Tel est le degré de perfection de la découverte de
» l'immortel *Jenner*, que ses avantages se manifestent
» toujours plus complètement. Quand la vaccine fut
» annoncée, la prudence, peut-être même la prévention,
» demandaient qu'on attendît qu'elle eût subi l'épreuve
» du temps et d'une longue expérience, pour établir
» un jugement solide sur son utilité; cette épreuve,
» qui est très-avancée, n'a fait qu'assurer son triomphe,
» et il demeure toujours de mieux en mieux démontré
» que la vaccine préserve de la petite vérole, sans ex-
» poser à aucun danger.

» La petite vérole, sortie, à ce qu'il paraît, des confins
» de l'Arabie, ravageait depuis des siècles la surface du
» globe. La guerre, dit un écrivain philosophe, em-
» porte moins de mortels que la petite vérole; le fléau
» de la guerre n'est que passager, et celui de la petite
» vérole règne toujours dans toute la terre à la suite de
» tant d'autres.

» Cependant des hommes grossiers qui, livrés à
» l'affreux commerce des esclaves, mettaient un grand
» prix à la conservation de la beauté, avaient fait,
» en Géorgie et en Circassie, une heureuse tenta-
» tive contre cette maladie. Enhardis, sans doute, par
» l'appât du gain, ils risquèrent ce que le respect de

» l'humanité aurait interdit à des peuples plus civilisés.
» Ils osèrent les premiers aller au-devant de la petite
» vérole pour en diminuer les effets, et on leur dut
» l'inoculation. Cette pratique, connue dans toute l'Eu-
» rope depuis près d'un siècle, n'y a jamais été géné-
» ralement suivie; un grand obstacle s'y opposait. Comme
» elle n'était pas absolument exempte de danger, chaque
» mère craignait que son enfant ne fût précisément cette
» victime que l'inoculation enlevait quelquefois; mais
» très-rarement, à la vérité. Il est ainsi resté impossible
» de calculer d'une manière positive l'influence que
» l'inoculation était susceptible d'avoir sur la population.

» Tandis que des savans du premier ordre ne cessaient
» de recommander, avec peu de succès, l'usage de ce
» palliatif heureux, quoique imparfait, de la variole; tandis
» que, formant des vœux pour obtenir un préservatif
» contre ce fléau, ils concevaient à peine l'espoir qu'on
» pût y parvenir un jour; d'heureux cultivateurs, dans
» quelques provinces de l'Angleterre, jouissaient obscu-
» rément du bienfait de la vaccine; don précieux qui
» n'avait pu franchir les étroites limites auxquelles la
» nature l'avait accordé. *Jenner* seul connut la grandeur
» et l'importance du bienfait; il conçut le noble dessein
» d'en faire jouir les hommes de tous les pays et de
» tous les temps à venir; et, en publiant cette suite
» de recherches et d'observations par lesquelles il dé-
» montra irrésistiblement l'admirable propriété de sa
» méthode, il s'est acquis la plus belle gloire, celle qui
» appartient aux grands bienfaiteurs de l'humanité.

» Un illustre Français, cher à tant de titres aux amis

» du bien public, avait été témoin à Londres des pre-
» miers succès de la nouvelle découverte : son zèle
» ardent le porte à l'introduire dans sa patrie ; bientôt
» elle y est naturalisée ; et le nom de M. le duc *de la*
» *Rochefoucauld*, déjà lié à tant de travaux recomman-
» dables et d'établissemens utiles, est inséparable pour
» nous du souvenir des services rendus par la vaccine
» en France, et de l'espérance de tous ceux qu'elle fait
» envisager.

» La vaccine, considérée en elle-même et dans les
» phénomènes qui la constituent dans son origine qui
» est une maladie de vaches, et dans sa propriété de
» préserver de la variole, excite l'étonnement sous tous
» ces rapports : l'histoire de la médecine n'offre rien
» qui lui soit comparable ; ce fait unique ne se rattache
» réellement à aucun de ceux qu'on avait recueillis jusqu'à
» nos jours ; et en donnant un nouvel essor à nos idées
» sur les ressources et sur les moyens de la nature, il
» ouvre à l'art une voie jusqu'alors ignorée.

» La découverte de la vaccine a dû sur-tout faire
» estimer de plus en plus cet esprit d'observation exact
» et simple, qui est le génie dans les sciences physiques,
» et qui, par des faits particuliers bien vus et sévèrement
» constatés, a conduit le docteur *Jenner* à des consé-
» quences générales du plus grand intérêt pour la pros-
» périté du genre humain.

» Un phénomène si digne d'occuper l'attention des
» médecins, devait aussi toucher l'ame des personnes
» qu'anime l'amour du bien.

» Des administrateurs éclairés, des ecclésiastiques

» pénétrés de l'esprit de leur saint ministère, des parti-
» culiers de toutes les classes de la société, enflammés
» du même zèle, ont uni leurs efforts à ceux du comité
» central; et, par des moyens divers, ils ont répandu
» par-tout la connaissance et la pratique de la vaccine;
» enfin, ils ont voulu concourir fortement à l'expulsion
» d'un fléau dont les désastres sont plus épouvantables
» que ceux de la peste elle-même.

» Le comité central proclame avec orgueil les heureux
» effets de cette alliance formée pour le bien général.

» Il est maintenant prouvé, par la correspondance de
» MM. les préfets avec Son Excellence, que les grandes
» épidémies de petite vérole ont cessé, que la mortalité
» générale a diminué, et que la population a consi-
» dérablement augmenté dans les départemens, à me-
» sure que le préservatif y a été plus universellement
» employé; mais ces détails font partie du rapport que
» M. le docteur *Husson* va lire à la société.

» Les progrès de la vaccine en France attestent assu-
» rément la puissance du zèle et des volontés réunies;
» mais, M. le préfet, le comité doit dire qu'ils sont dus
» en grande partie à ce que l'autorité administrative
» a entretenu et dirigé avec persévérance l'impulsion
» donnée à l'opinion. Privée de cette influence encou-
» rageante et régulatrice, la vaccine ne serait bientôt
» qu'une découverte applaudie des savans, sans carac-
» tère de bienfait public.

» Combien cette crainte est aujourd'hui loin de nous!
» Quel soin n'a-t-on pas lieu d'attendre, pour le succès
» des choses vraiment utiles, d'un Ministre qui, dans tous

» les temps, a recueilli des témoignages éclatans de la
» considération publique, et qui, encore aujourd'hui,
» vient d'être honoré de la confiance suprême du Roi.

» Le comité eût considéré comme une faveur spé-
» ciale de voir Son Excellence présider cette assemblée;
» mais elle ne pouvait faire, pour la remplacer dans
» cette solennité, un choix qui lui fût plus agréable que
» celui de M. le baron *de Chabrol*, dont les succès nom-
» breux obtenus dans le département de Montenotte,
» sont des garans certains de ceux qu'il obtiendra dans
» le département de la Seine.

» M. le Préfet, le comité croit voir aujourd'hui se
» rapprocher de beaucoup le but vers lequel il tend ar-
» demment depuis quatorze ans, et dont l'aspect plus
» ou moins éloigné a toujours stimulé ses efforts. Ce but
» est l'extinction totale de la petite vérole en France.

» Un si beau résultat intéressera, n'en doutons pas,
» le cœur du Monarque, que ses éminentes qualités ne
» laissent étranger à rien de ce qui concerne le bonheur
» général; le Roi nous fait chérir avec lui cette bonté
» naturelle aux Princes de son auguste famille, et ad-
» mirer l'étendue de lumières et l'élévation d'esprit qui
» assurent aux peuples les divers avantages auxquels le
» progrès des connaissances permet d'aspirer. »

Après ces deux discours, M. *Husson*, médecin de l'Hôtel-Dieu et du lycée de Louis-le-Grand, secrétaire de la société et du comité central de vaccine, a lu, au nom du comité, le rapport suivant sur les progrès de la vaccine pendant l'année 1812.

RAPPORT

DU COMITÉ CENTRAL DE VACCINE

SUR

LES VACCINATIONS

PRATIQUÉES EN FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1812.

MONSIEUR LE PRÉFET,

MESSIEURS,

Le comité central a fait connaître dans ses sept rapports précédens les soins constans des médecins pour étudier les avantages de la vaccine, le zèle des divers administrateurs pour en favoriser la propagation, et les résultats qu'a dû amener l'heureux concours de leurs efforts réunis.

Le compte qu'il a l'honneur de soumettre aujourd'hui à la société, n'est pas moins satisfaisant que ceux des années précédentes. C'est toujours la continuation des

mêmes efforts dont il doit vous entretenir; ce sont toujours les mêmes résultats qu'il vous présente; c'est toujours enfin la confirmation de cette consolante vérité, qu'il vous offre, savoir, que la vaccine préserve de la petite vérole. Connue depuis quatorze ans en France, la découverte de *Jenner* y a triomphé des obstacles que rencontre toujours une nouveauté inexplicable; ces obstacles ont tous été surmontés par la constance des efforts du comité, non moins que par les travaux de ses nombreux collaborateurs; et le comité est trop juste pour ne pas déclarer que, si l'on peut en partie attribuer ce triomphe aux immenses avantages que promettait la vaccine, on doit également reconnaître que les encouragemens donnés par le Gouvernement ont puissamment contribué à le produire.

PREMIÈRE DIVISION.

PARTIE ADMINISTRATIVE.

Tous les préfets se sont conformés aux intentions du ministre.

Pendant l'année 1812, les Préfets ont suivi la marche qui avait assuré leurs succès dans les années précédentes. Quelques-uns, savoir, MM. *Desmousseaux*, préfet de la Haute-Garonne; *Dupin*, des Deux-Sèvres; *Riouffe*, de la Meurthe; *Boissy-d'Anglas*, de la Charente; *Jannesson*, de l'Ems-oriental; *Leclerc*, de la Meuse; *Fauchet*, de l'Arno; *Florens*, de la Lozère; *De Chabrol*, de Montenotte; *Hultmann*, de Vaucluse; *Hilaire*, de la

Haute-Saone; *Mallarmé*, de la Vienne; *Lachaisé*, du Pas-de-Calais; *Bouvier-Dumolard*, du Finistère; *Laussat*, de Jemmape; *Roujoux*, de Saone-et-Loire, ont divisé leurs préfectures en plusieurs arrondissemens, à chacun desquels ils ont attaché un vaccinateur chargé de parcourir les diverses communes qui lui avaient été affectées, et d'y répandre la vaccine. En général, les opérations faites par ces vaccinateurs ont été gratuites; cependant il a paru nécessaire à MM. *Boissy-d'Anglas*, préfet de la Charente; *Riouffe*, de la Meurthe; *Dupin*, des Deux-Sèvres; *Dumolard*, du Finistère; *Méchin*, du Calvados; *Thibaudeau*, des Bouches-du-Rhône; *Florens*, de la Lozère; *Kempenaer*, de l'Yssel-Supérieur; *Laussat*, de Jemmape; *Lameth*, du Pô; *Debry*, du Doubs; *Vaublanc*, de la Moselle, d'accorder des indemnités au moyen desquelles les frais de déplacement pussent être remboursés à ces praticiens utiles et estimables qui, à force de fatigue et de temps, ont été anéantir la petite vérole jusque dans les hameaux les plus isolés de leurs arrondissemens. Plusieurs d'ailleurs étaient astreints à faire deux tournées par an, à revenir sur les lieux, au bout de huit jours, pour s'assurer du résultat de leurs opérations, et cette mesure nécessaire méritait un dédommagement pécuniaire, puisqu'elle exigeait un déplacement double. Nous ne devons point passer sous silence que MM. *Dumolard*, préfet du Finistère, et *Lameth*, du Pô, ont cru devoir assister à ces vaccinations cantonnales, et que leur présence les a rendues plus nombreuses et plus régulières.

Plusieurs divisent leurs préfectures en arrondissemens, qu'ils affectent à des vaccinateurs particuliers.

D'autres distribuent des indemnités à ces vaccinateurs.

Quelques préfets assistent aux vaccinations.

Plusieurs établissent des primes, fondent des prix pour exciter l'émulation des vaccinateurs.

Dans d'autres préfectures, l'établissement de primes et de prix a suffi pour exciter l'émulation la plus louable, et procurer tout le bien qu'on avait obtenu dans d'autres par la distribution des gratifications. Les préfets qui ont adopté ce moyen sont MM. *Destouches*, préfet du Jura; *Cossé-Brissac*, de Marengo; *Delaitre*, d'Eure-et-Loir; *de Vanssay*, des Basses-Pyrénées; *de Tremont*, de l'Aveyron; *Fauchet*, de l'Arno; *de Tournon*, de Rome; *de Beaumont*, des Bouches-du-Rhin; *Felix Desportes*, du Haut-Rhin, et *Boissy-d'Anglas*, de la Charente.

D'autres destituent, et privent de leurs honoraires les médecins des établissemens publics, qui ne se livrent pas à la pratique de la vaccine.

M. *Laussat*, préfet de Jemmape, au contraire, a ordonné que tout officier de santé, attaché à un établissement public, qui refuserait de se livrer dans cet établissement à la pratique de la vaccine, perdrait sa place; que tout homme de l'art, chargé de vacciner, ne pourrait toucher le traitement dont il peut jouir sur les caisses publiques, s'il ne représentait pas des certificats des sous-préfets et des maires qui attestent qu'il a rempli ses obligations. C'est dans le même sens que M. *Riouffe*, préfet de la Meurthe, a ordonné qu'aucun mandat pour traitement des médecins et chirurgiens employés par l'administration, ne pourrait être délivré que sur le vu des états des vaccinations pratiquées par eux.

Quelques-uns établissent des comités de vaccine dans chaque chef-lieu d'arrondissem.t

Quelques préfets, comme ceux des départemens de l'Ardèche, des Bouches-du-Weser, du Pô, de la Lozère, de la Gironde, du Trasimène, d'Eure-et-Loir, des Bouches-du-Rhin, du Finistère et de Montenotte, ont établi des comités dans chaque arrondissement de leur préfecture, afin de rendre plus régulière l'instruction du peuple

sur

sur la vaccine, et plus générale la pratique de cette méthode. Il a paru utile, dans quelques départemens, de prescrire, comme dans ceux de la Lozère, d'Eure-et-Loir et du Taro, aux administrations d'hospices, 1.° de surveiller la vaccination des enfans abandonnés, et de les retirer à leurs nourrices, si elles ne justifiaient pas qu'ils eussent été vaccinés dans les trois premiers mois (1); 2.° comme dans ceux de Jemmape, du Finistère, des Bouches-du-Weser, &c., de n'admettre dans les hospices que des individus vaccinés; 3.° comme dans ceux de la Gironde, de la Meuse, de la Lozère, du Trasimène, de l'Yssel-supérieur, de l'Ourte, d'Eure-et Loir, de Jemmape et des Bouches-du-Rhin, de n'accorder les secours des bureaux de charité et de bienfaisance, qu'aux familles indigentes qui auraient eu recours, pour elles et pour leurs enfans, à la salutaire méthode de la vaccine.

Font surveiller, par les administrations des hospices, la vaccination des enfans abandonnés.

N'admettent dans les hospices que des sujets vaccinés.

N'accordent les secours de charité aux familles indigentes, que lorsqu'elles ont été vaccinées.

Ailleurs, l'admission dans les établissemens publics, dans les ateliers et manufactures, et même dans les administrations dépendantes du Gouvernement, a été sévèrement interdite à tous les individus qui, n'ayant pas encore eu la petite vérole, n'auraient pas été vaccinés. La même interdiction, prescrite, sur la demande du comité, pour toutes les écoles par le Grand-maître de l'Université, a été exécutée en général dans toute la France

Ailleurs les préfets interdisent aux individus non vaccinés l'admission dans tous les établissemens publics.

(1) Cette mesure, prescrite précédemment par M. le Préfet de la Meurthe, a été suivie, dans ce département, d'un tel succès, que le receveur des hospices, qui avait ordre de retenir le salaire des nourrices en retard pour la vaccination des enfans, n'en a refusé aucune; toutes s'y étaient conformées.

avec beaucoup d'exactitude. Nous citerons cependant les départemens de l'Yssel-supérieur, des Bouches-du-Weser, de la Lozère, du Trasimène, de l'Ourte, d'Eure-et-Loir, de Jemmape, de Vaucluse, de la Meurthe et des Bouches-du-Rhin, comme ceux où les préfets ont mis le plus de zèle à la faire exécuter.

Le préfet du département de l'Yssel-supérieur défend de pratiquer l'inoculation de la petite vérole.

Plus l'administration faisait d'efforts pour répandre la vaccine, plus aussi elle devait être attentive à empêcher le développement et la propagation de la contagion varioleuse. Déjà l'inoculation de la petite vérole avait été interdite dans plusieurs départemens; la défense de pratiquer cette opération a été faite et exécutée dans le département de l'Yssel-supérieur. Dans les départemens de la Loire, de la Lozère, du Trasimène, de la Meurthe, de la Méditerranée, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhin, de Saone-et-Loire et de Rome, les préfets ont soigneusement recommandé aux sous-préfets et aux maires, de se donner réciproquement avis de l'apparition de la petite vérole, si elle venait à paraître dans leurs juridictions respectives; de prendre les mesures de police les plus promptes et les plus sûres pour que les individus que cette maladie aurait atteints, fussent séquestrés, ou au moins pour qu'ils fussent consignés chez eux avec défense expresse d'en sortir jusques après la chute totale des croûtes. On a même porté, à cet égard, la sagesse des précautions au point que, dans les départemens de la Lys et de Saone-et-Loire, des signes extérieurs ont été placés sur les maisons infectées pour avertir du danger de la contagion, et que, dans le département du Mont-

D'autres recommandent des mesures de police pour s'opposer aux progrès de cette contagion.

Telle que défense faite aux varioleux de sortir pendant la chute des croûtes.

Signes placés à l'extérieur de leurs maisons.

Tonnerre, le baron *Saint-André*, préfet, a fait disposer un local qui a servi à séquestrer les varioleux. La prévoyance a même été portée dans le département de Saone-et-Loire, jusqu'à empêcher de présenter et d'introduire dans les églises les corps des sujets morts de la petite vérole.

Séquestration des varioleux dans un local isolé.

Défense de présenter, et d'introduire dans les églises les corps des individus morts de cette maladie.

Le département de la Roer, qui s'était constamment distingué pour la vaccination, a redoublé de zèle, en 1812, sous l'administration de M. *Ladoucette*. Des arrêtés et instructions émanés des fonctionnaires administratifs et religieux, des tournées périodiques faites par d'habiles médecins et chirurgiens, des vaccinations gratuites et générales dans nombre de communes, dans les écoles, les hospices, le dépôt de mendicité, &c., ont eu pour résultat vingt-cinq mille adultes ou enfans préservés du fléau de la petite vérole.

Départemens dont les préfets se sont le plus distingués.

Roer.

Il en est de même du département de la Haute-Saone, que les soins constans de M. le baron *Hilaire* ont placé depuis long-temps parmi ceux où la vaccine a eu le plus de prosélytes, et parmi ceux où s'est pratiqué le plus grand nombre de vaccinations.

Haute-Saone.

Nous rappellerons, à cette occasion, avec quel zèle M. *Auguste Jubé*, baron de la Perrelle, préfet du département de la Doire, a propagé dans cette préfecture la salutaire méthode de la vaccine.

Doire.

Placé pendant cinq ans à la tête de l'administration de ce département, M. *de la Perrelle* n'a négligé aucun moyen pour vaincre les obstacles que la difficulté des localités et des communications, le défaut des lumières

et l'espèce d'aversion contre tout ce qui pouvait émaner de l'autorité française, opposaient à l'introduction de la vaccine.

Circulaires aux maires, mandemens de l'archevêque de Turin, et monitoires du vénérable et savant évêque d'Ivrée, en conséquence des sollicitations du préfet, voyages réitérés dans les montagnes du département, émulation excitée parmi les gens de l'art, rien n'a été épargné par cet administrateur pour répondre aux intentions du Gouvernement. Les succès qu'il a obtenus sont d'autant plus remarquables, que cette préfecture n'offrait aucun des établissemens qui, ailleurs, répandent les lumières et secondent l'administration.

L'activité dont M. le baron *Jubé* a donné tant de preuves dans le département de la Doire, ne se serait
Gers. point ralentie lorsqu'il fut appelé à la préfecture du Gers, si les événemens n'avaient usurpé alors toutes les pensées des administrateurs. Cependant, malgré ces circonstances, le nombre des vaccinations s'y est élevé à plus des deux tiers de celui des naissances, et celui des petites véroles a diminué dans une proportion telle, qu'il n'y a eu, en 1812, que quatre décès par suite de la petite vérole.

Le comité central ne peut trop appeler l'attention, la bienveillance, et même la reconnaissance du Gouvernement sur M. le baron *de la Perrelle*, et sur ses dignes collaborateurs du département de la Doire, MM. les docteurs *Réordini*, *Négri*, *Beata* d'Ivrée, *Fontana*, &c.

En terminant ce que nous devions faire connaître à la société, du zèle de MM. les préfets, qu'il nous soit

permis de fixer un moment son attention sur M. de *Sainte-Suzanne*, préfet du département de la Sarre, qui, après avoir anéanti la petite vérole dans le département de l'Ardèche, où il a laissé des souvenirs si honorables, a obtenu à-peu-près le même résultat dans celui de la Sarre, qu'il a administré pendant cinq ans. Cet infatigable propagateur de la vaccine a parcouru toutes les communes de son département, a prodigué dans toutes des encouragemens pécuniaires, a conduit lui-même des enfans vaccinés dans les villages où il voulait introduire la nouvelle inoculation, et il est parvenu à faire goûter et adopter cette méthode dans un pays où jusqu'alors elle avait été regardée comme une innovation au moins très-suspecte. Sarre.

Nous donnerons plus d'éloges encore à M. le baron de *Trémont*, préfet du département de l'Aveyron, qui, par la seule puissance de l'administration, et par l'emploi sagement combiné de tous les moyens consignés dans un arrêté qui a servi de modèle à d'autres préfets, a obtenu dans son département un résultat infiniment supérieur à tout ce qui a été connu jusqu'à ce jour. L'année 1812 lui a donné huit mille cent dix-huit naissances, et il a fait vacciner trente-un mille trois cent soixante-quatre individus, c'est-à-dire, vingt-trois mille deux cent quarante-six de plus qu'il n'en est né dans le cours de cette année. Le comité ne peut trop appeler la reconnaissance publique et l'attention du Gouvernement sur cet administrateur, dont les soins éclairés ont surpassé tout ce qui avait été fait dans le royaume pendant les années antérieures. Aveyron.

Part prise aux succès de la vaccine par MM. les sous-préfets de Vitry-le-Français.

Les sages mesures et l'exemple de MM. les préfets, n'ont pas été de vaines leçons pour MM. les Sous-préfets; celui de Vitry-le-Français, M. *de Torcy*, a rappelé aux instituteurs et aux administrateurs des bureaux de bienfaisance, qu'ils ne devaient admettre ni à l'instruction, ni aux secours de charité, les individus non vaccinés qui n'auraient pas eu la petite vérole; et en même temps il a pris des précautions pour s'opposer aux progrès de cette contagion si elle venait à paraître dans quelque endroit de son arrondissement. MM. *Delestang*, sous-préfet de Mortagne, *Bourgnon*, de Poitiers, *Micaud*, de Pontarlier, *Baudier*, de Château-Lin, *Gautier*, de Brives, se sont fait remarquer par leur zèle et la constance de leurs efforts; mais le comité a particulièrement distingué M. *Cavaignac*, sous-préfet de Lesparre, qui en cinq mois a fait pratiquer trois mille cent quatre-vingt-quatre vaccinations, sur une population de trente-deux mille neuf cent vingt-huit individus, et qui n'en a plus laissé un seul qui eût à redouter la petite vérole; M. *de Malvirade*, sous-préfet de Bordeaux, qui a obtenu dans treize cantons deux mille six cent quatre-vingt-trois vaccinations; M. *Chiappe*, sous-préfet d'Alba, qui a fait de ses propres deniers tous les frais des quatre mille quatre cent neuf vaccinations pratiquées en deux mois dans son arrondissement; M. *Reboul-Berville*, sous-préfet de Novi, qui a parcouru avec un vaccinateur tous les chefs-lieux de canton de sa sous-préfecture, et qui a su donner une telle impulsion, que tous les parens se sont empressés de faire vacciner leur enfans au nombre de

Mortagne, Poitiers, Pontarlier, Château-Lin, Brives.

Lesparre.

Bordeaux.

Alba.

Novi.

plus de quatre mille ; M. *de Roussy*, sous-préfet d'Annecy, qui a fait distribuer de ses propres fonds 50 centimes à chaque sujet vacciné, 2 francs à ceux qui ont parcouru les montagnes avec les vaccinateurs pour porter le vaccin, et qui, par le concours des curés, des maires, et le nombre des vaccinations qui ont été pratiquées, a arrêté deux épidémies très-meurtrières à Ugine et à Yenne ; enfin, M. *Sivot*, sous-préfet de Chambéry, qui a fait vacciner dans son arrondissement neuf mille quatre cent trente sujets. Annecy. Chambéry.

Nous rapprocherons de ces estimables administrateurs, M. *Hillion*, sous-préfet de Loudéac, qui tous les ans, au retour de la belle saison, assigne aux pères et mères de chaque canton quelques jours pour se rendre au chef-lieu avec ceux de leurs enfans qui ont encore à craindre la petite vérole. Là, tous sont vaccinés, et M. le sous-préfet pourvoit à la nourriture des ouvriers et indigens qui vivent de leur salaire journalier, et pour lesquels ce déplacement pourrait être préjudiciable. Il est sans exemple qu'aucun enfant ait eu la petite vérole dans cet arrondissement, depuis que M. *Hillion* a formé cet établissement. Loudéac.

Nous n'omettrons pas non plus notre laborieux correspondant, M. *Locard*, sous-préfet de Borgo-San-Donino, qui s'est trouvé placé, pendant l'année 1812, dans une circonstance favorable pour donner une latitude plus grande au zèle infatigable dont il est animé. Appelé à administrer le département du Simplon, il a rangé la propagation de la vaccine au nombre de ses Borgo-San-Donino.

premiers devoirs ; il a pris les mesures les plus sages pour assurer le succès de son entreprise ; et, comme dans l'arrondisement de Borgo, il serait parvenu à bannir du Simplon le fléau de la petite vérole, s'il avait eu le temps de mettre à exécution les dispositions qui lui ont fait mériter depuis, et pendant plusieurs années, les témoignages honorables de la satisfaction du Gouvernement.

Efforts des maires.

MM. les maires ont, dans plusieurs communes, signalé en même temps leur zèle et leur empressement à seconder l'autorité supérieure. Quelques-uns, comme ceux de Saint-Lamain, département du Jura, de Coray, département du Finistère, de Saint-Hippolyte, département du Doubs, et de Mauriac, ont eux-mêmes pratiqué l'opération de la vaccine, et ont eu soin de faire vacciner dans le courant de l'année les enfans qui, à leur naissance, ont été présentés à l'enregistrement de l'état civil. Nous citerons comme ayant donné un excellent exemple, M. le maire de Carrès, département du Var, qui, pour détruire les préjugés élevés dans sa commune, a fait vacciner publiquement son fils âgé de six mois. M. le préfet du département du Mont-Tonnerre a instruit le Ministre que, pendant l'épidémie varioleuse qui s'est manifestée à Mayence vers la fin du mois d'août 1812, le maire de cette ville a fait réunir dans un local particulier et disposé à cet effet, tous les individus atteints de la petite vérole ; qu'il leur a fait administrer le traitement convenable ; qu'il a interdit toute communication de l'intérieur de cette maison avec le dehors, et qu'en moins de quinze jours

Plusieurs pratiquent la vaccination.

Celui de Carrès fait vacciner son fils publiquement.

Celui de Mayence parvient, en quinze jours, à arrêter une épidémie varioleuse.

le mal a été arrêté dans sa source. M. *Bastide*, maire de Lugnac, a obtenu le même succès par l'emploi des mêmes mesures; il a confiné la petite vérole dans une maison où elle s'était d'abord développée, et en a garanti tous les enfans de ses administrés; puis, pour ne pas avoir par la suite à redouter les ravages de cette contagion, il a fait vacciner tous les individus qui pouvaient la redouter.

Même succès obtenu par celui de Lugnac.

Le clergé n'a pas montré moins de zèle que les diverses autorités civiles; son influence a été sur-tout remarquée dans les départemens où les évêques ont recommandé aux curés et aux succursalistes d'employer toutes les voies de persuasion à l'effet de détruire les préjugés qui s'opposent si souvent chez les habitans en général peu éclairés des campagnes, à l'adoption des pratiques utiles. C'est dans cet esprit, et pour obtenir ces résultats, que MM. les évêques de Nancy, Quimper, Massa-Maritima, Cahors, Florence, Saint-Flour, Chiuzi et Pienza, Orléans, Bordeaux et Turin, ont adressé à leurs collaborateurs dans le saint ministère, des lettres pastorales, des circulaires, où ces prélats leur rappellent que la religion leur fait un devoir de répandre les vérités utiles, et que ce devoir est d'autant plus sacré, qu'il se lie essentiellement à la conservation des hommes et à l'extinction d'un fléau aussi redoutable que la peste. M. l'évêque d'Asti a renouvelé, à plusieurs époques, ses recommandations pastorales sur cet objet important; il a ordonné aux directeurs des établissemens ecclésiastiques, de ne recevoir

Concours des ecclésiastiques.

Plusieurs archevêques et évêques publient des lettres pastorales.

aucun élève qui ne pourrait justifier qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole : dans le cas contraire, la vaccination était sa condition expresse d'admission. C'est ainsi qu'en trois ans on peut compter dans ce seul diocèse plus de vingt-cinq mille individus vaccinés.

Résultat important obtenu dans le diocèse d'Asti.

Efforts des curés.

MM. les curés ont suivi l'exemple de leurs supérieurs : plusieurs, comme ceux de Saint-Autremoine, de Laute, de plusieurs paroisses de la Haute-Garonne, ont, du haut de la chaire de vérité, fait sentir à leurs paroissiens l'indispensable nécessité de recourir, pour eux et pour leurs enfans, à la salutaire méthode de la vaccine ; d'autres, après avoir été porter l'instruction dans chaque ménage, pour ainsi dire, sont parvenus à faire vacciner presque toute la population de leurs paroisses, population souvent disséminée dans plusieurs hameaux épars, et distans les uns des autres ; tels sont les curés de Montreuil près Paris, de Sauzais, d'Arcomps, de Notre-Dame-de-Nancy, de Soye, de Toury, de la Vèze, de Chevilly, de Morogues, de Farges. Le comité citera avec éloge M. le curé de Cuze, qui a réuni et fait vacciner, dans son presbytère, tous les individus de six villages dont se compose sa paroisse, au nombre de cent soixante-huit, de tout sexe et de tout âge, qui n'avaient pas eu la petite vérole. Il n'oubliera pas non plus de faire une mention particulière du curé de Huance, qui, par ses instructions et ses aumônes, est parvenu à ne plus compter dans sa paroisse, composée de cinq villages, un seul individu qui n'ait été vacciné.

Quelques-uns prêchent en chaire les avantages de la vaccine.

D'autres parcourent leurs paroisses pour y répandre la conviction.

Plusieurs se sont distingués.

Le curé de Cuze.

De Huance.

Enfin, nous dirons que le desservant d'Onzain a lui-même vacciné avec succès cent quatre-vingt-un sujets, et que le curé de Tiergue s'est fait vacciner en présence de ses paroissiens, pour leur donner une preuve manifeste de sa confiance dans le nouveau préservatif. D'Onzain. De Tiergue.

Les grandes opérations de la campagne de 1812 n'ont point empêché les administrations militaires de s'occuper de la vaccine, autant que les circonstances et les mouvemens des troupes ont pu le permettre. Ainsi le comité central a fourni aux inspecteurs généraux du service de santé des armées les moyens de faire pratiquer la vaccination dans la 8.e division militaire. Quarante tubes, remplis de vaccin, ont été remis par le comité à MM. les inspecteurs, qui nous ont promis de nous faire connaître le résultat dont leur emploi devait être suivi. En outre, nous avons été informés que M. le préfet du département de Saone-et-Loire avait la précaution de faire vacciner les conscrits avant leur départ pour l'armée; que M. le sous-préfet de Poitiers avait pris la même mesure pour ceux de son arrondissement; que M. le général *Lacoste* avait donné les ordres les plus positifs aux chefs des corps situés dans la 4.e division militaire, pour qu'on y vaccinât les soldats qui n'auraient pas eu la petite vérole; que M. le général *Heudelet* avait fait vacciner, dans l'hôpital de Munster, cent cinquante soldats soupçonnés de n'avoir pas eu la petite vérole. Enfin, des conscrits ayant apporté cette contagion à Livourne, le préfet de la Méditerranée a fait isoler, dans l'hôpital, les sujets

Administrations militaires. 8.e division. 6.e division. 12.e division. 4.e division. 25.e division. 29.e division.

qui en étaient frappés, et il a ordonné que tous les militaires qui n'auraient pas eu la petite vérole, seraient réunis dans une caserne pour y être vaccinés.

Zèle des particuliers.

Si des administrations civiles et ecclésiastiques nous passons dans les rangs de la société, nous verrons qu'un zèle pareil a animé des personnes bienfaisantes, qui ont attaché de la gloire à répandre autour d'elles les avantages et la sécurité que donne la vaccine.

M. *Mandelli*, de Plaisance.

M. *Mandelli*, propriétaire à Plaisance, et y jouissant de 200,000 francs de rentes, nommé, par M. le préfet du département du Taro, commissaire pour la propagation de la vaccine dans son département, a fixé des traitemens particuliers à des médecins et chirurgiens qui ont été vacciner les habitans des villages situés sur les bords de la Chiavenna et du Pô. Il les a également envoyés dans les arrondissemens de Tortone et de Voghère, où il possède des biens; et tout ce pays doit à la générosité de cet estimable citoyen d'avoir plus de trois mille de ses habitans préservés de la petite vérole, sans qu'un aussi important service ait coûté, à d'autre qu'à M. *Mandelli*, le moindre sacrifice pécuniaire.

Résultats dus à sa générosité.

M. *Marin des Brosses*, juge de paix du canton d'Herbault, département de Loir-et-Cher, a vacciné cent quatre-vingt-douze enfans dans le courant de l'été, et M. *de la Roberie* a déployé, pendant l'épidémie varioleuse de Saint-Colombin, un zèle que M. le préfet de la Loire-inférieure a fait connaître au Ministre.

Plusieurs femmes vaccinent.

Les femmes ne sont pas restées étrangères à ces actes de bienfaisance. Les efforts des vertueuses filles de la

congrégation de Saint-Vincent-de-Paule ont été dignement appréciés par le préfet de la Haute-Garonne. Le préfet de la Moselle a fait également l'éloge de Madame *Vocher*, qui a parcouru vingt-une communes de l'arrondissement de *Sarguèmines*, et qui y a vacciné quatre cent sept individus ; il a loué également M.me *Nicaise*, qui en a vacciné trois cent vingt-six. Nous n'omettrons pas M.me *Marchand* de Loudéac, qui, en trois mois, a pratiqué cinquante-cinq vaccinations, et nous répéterons, avec M. *Varin*, conservateur de Tours, l'éloge de l'épouse du maire de Courcoué, et de la fille de celui de Saint-Gelin, qui, totalement étrangères à l'art de guérir, ont cependant pratiqué, dans le département d'Indre-et-Loire, un nombre assez considérable de vaccinations.

Tel est l'exposé sommaire de toutes les mesures prises, en 1812, pour répandre la pratique de la vaccine.

Examinons quel a été le résultat de ces mesures, quelle a été leur influence sur la diminution de la mortalité, sur la santé des individus qui font le sujet des observations des médecins qui ont correspondu avec nous ; donnons enfin un aperçu et quelques détails sur les travaux de nos collaborateurs.

DEUXIÈME DIVISION.

PARTIE MÉDICALE.

Régularité constante de la vaccine.

On n'a observé pendant l'année 1812 aucun phénomène extraordinaire, aucun cas particulier qui n'ait été détaillé dans nos précédens rapports. La vaccine a été constamment une affection douce, régulière, entravée quelquefois dans sa marche par quelque maladie intercurrente, n'ayant jamais offert par elle-même le moindre danger, et souvent, au contraire, ayant, outre son incontestable effet préservatif, développé dans certains individus un mouvement salutaire qui a procuré à leur santé une amélioration qu'on avait, et qu'on aurait en vain espérée d'autres moyens.

Son action intérieure doit être l'objet de l'attention des médecins.

C'est donc cette action intérieure que le comité se borne à présent à offrir à la méditation des médecins; c'est ce mouvement donné par l'action de la vaccine, ce sont ses irradiations dans l'économie animale, bien prouvées par des observations nombreuses et exactes, qui feront principalement l'objet de la partie médicale de ce rapport.

Cette action est prouvée, 1.° Par les éruptions vaccinales.

Les éruptions nombreuses de boutons vaccins, déterminées par le stimulus de la vaccine, ont été assez fréquemment remarquées par les gens de l'art qui ont correspondu avec nous. MM. *Boujeardet*, de Badonviller, *Ménage*, de Laroche-Bernard, *Ouradou*, de Lacaune, *Raynal*, de Bourges, *Salles*, de Valogne, *Barbier*, *Claude* et *Banon*, du département de la Meurthe, *Gasca*,

du département du Pô, en ont rapporté des exemples très-circonstanciés. Quelques-uns en ont inoculé la matière à plusieurs enfans, sur lesquels la vaccine s'est développée aux piqûres seulement, sans déterminer la moindre éruption sur aucune autre partie du corps.

Leur matière inoculée rend la vaccine sans éruption.

Quelquefois, au contraire, cette action de la vaccine s'est développée sans faire d'explosion au-dehors, sans même annoncer son existence autrement que par les symptômes généraux d'une infection qui agit sur tout le système et y porte le trouble. Nous citerons, à cet égard, les deux faits suivans.

Cette action peut avoir lieu, sans causer d'éruption, même aux piqûres.

M. *Pistono*, du département du Pô, rapporte qu'un garçon bien constitué, éprouva le huitième jour de sa vaccination, un malaise général avec un mouvement de fièvre; que cet état fébril dura une semaine, sans qu'aucun bouton vaccin se soit manifesté; et que cependant l'effet préservatif a eu lieu comme si les piqûres avaient eu un travail régulier; car ce même enfant a été revacciné deux fois, et à des intervalles convenables, par le même praticien, sans qu'il se soit manifesté aucun bouton, et sans qu'on ait pu remarquer la moindre altération dans la santé de l'individu. M. *Pétiet*, médecin à Gray, vaccine à Seveux un sujet qui l'avait été sans succès l'année précédente : au bout de huit jours, il se développe un accès de fièvre de trente-six heures, après lesquelles un léger gonflement et un peu de rougeur qui avaient été remarqués aux bras, s'éteignent. Cet enfant a, depuis, été vacciné à trois époques différentes : on lui a inoculé une fois la petite vérole, et ces quatre tentatives n'ont jamais

Deux observations :

L'une dans le département du Pô;

L'autre, plus concluante, dans celui de la Haute-Saone.

amené le plus léger travail, la moindre apparence d'infection.

Il paraît hors de doute que ces deux individus, saisis de tous les phénomènes qui caractérisent une infection générale, ont éprouvé une véritable fièvre semblable à celle décrite par *Sydenham*, sous le nom de *Variolæ sine variolis*, ou de *Febris variolosa*, et que, par le fait même de ce mouvement intestin, déterminé sans doute par l'absorption du vaccin, ils ont été à l'abri de recevoir par la suite la contagion de la vaccine et celle de la petite vérole.

2.° Dans les sujets faibles, dans ceux atteints de maladies du système lymphatique.

On a eu de fréquentes occasions d'apprécier cette action intérieure de la vaccine, chez les sujets de santé languissante ; chez ceux atteints de ces nombreuses affections du système lymphatique, telles que les croûtes laiteuses, les dartres, les scrofules, &c. &c. Il n'est pas, comme nous l'avons dit les années précédentes, de praticien qui, après en avoir été d'abord témoin, pour ainsi dire, involontaire, n'ait cherché ensuite à la développer, cette action, lorsque les moyens ordinaires de combattre ces affections étaient devenus inutiles, ou lorsqu'il s'agissait de les attaquer par un agent nouveau, qui pouvait, à l'instar d'un ferment, donner une activité toute particulière aux individus. Il est d'observation que toujours ces effets salutaires ont été dus à la grande quantité des boutons vaccins développés, ou à une suppuration longue et abondante du peu de boutons développés, ou à ces deux causes réunies.

Elle a été souvent excitée à dessein par des praticiens.

Exemples nombreux.

Ainsi MM. *Latour*, de Saint-Felix, *Fleurimont*, de Vaudreuil, *Perreul*, de Bourbon-l'Archambaud, *Lauza*, *Pontaleone*

Pontaleone et *Buniva*, de Turin, *Chabannes*, de Pauliac, *Jung*, de Creuznach, ont vacciné des enfans malades depuis leur naissance, d'une constitution originairement et essentiellement faible. Non seulement aucun de ces enfans n'a éprouvé aucun inconvénient de cette pratique, mais même on peut dire qu'un très-grand nombre d'entre eux a eu à se louer de ses bons effets, et a recouvré après son cours une force, une énergie dont le défaut jusqu'alors avait singulièrement nui à leur développement.

Dans le nombre des faits que nous ont rapportés sur l'action de la vaccine contre les engorgemens froids des glandes, MM. *Alary*, de Seyriac, *Dallong*, de Saint-Nazaire, *Stock*, de Saint-Avold, *Rozier*, de Rodez, *Montain*, de Lyon, *Rouger*, du Vigan, &c., &c., nous avons pu nous convaincre que c'est toujours en augmentant l'énergie par la multiplicité des piqûres, et en provoquant une suppuration plus abondante des boutons vaccins, que l'amélioration observée a été obtenue; c'est ce qu'ont bien établi MM. *Boujardet*, *Galeron*, *Voisin*; *Latour*, *Alary*, *Vergnettes*, *Maury*, *Olinières*, *Raynal*, *Richard* et *Vigneron*. Nous nous bornerons à rapporter les observations suivantes, qui nous ont paru les plus propres à confirmer cette vérité de pratique.

Les effets sont toujours relatifs à la multiplicité des piqûres, et à la longueur de la suppuration.

M. *Sebe*, chirurgien à la Bessonie, dit avoir vacciné par seize piqûres, dont dix placées aux fesses et six aux bras, un enfant de six mois, cachectique, ne pouvant se soutenir, et dont les membres inférieurs paraissaient paralysés : quinze boutons vaccins se développèrent;

Observation de 16 piqûres.

plusieurs de ceux qui étaient aux fesses suppurèrent pendant environ un mois ; et, trois mois après, l'enfant commençait à marcher seul.

M. *Calmette,* de Villefranche, avait pendant longtemps donné des soins inutiles à un enfant couvert d'une gale humide ; il le vaccina enfin par vingt-quatre piqûres pratiquées aux bras et aux cuisses : toutes les piqûres se développèrent ; une fièvre vive dura pendant trois jours, et la guérison complète de cette dégoûtante indisposition fut la suite de cette fièvre salutaire.

De 24 piqûres.

MM. *Rigal* et *Bize* ont obtenu, l'un à Gaillac, et l'autre à Saint-Michel-de-Lannes, la guérison d'une surdité par le moyen de la suppuration prolongée de boutons vaccins placés derrière chaque oreille.

M. *Piana,* chirurgien à Crocemosso, rapporte qu'une fille de douze ans était atteinte de douleurs rhumatismales chroniques, avec vomissement journalier ; il la vaccina par cinquante piqûres ; huit furent pratiquées aux épaules, huit aux coudes, six au carpe, huit au métacarpe, huit aux genoux, huit aux hanches et quatre au creux de l'estomac. Quand toutes les piqûres donnèrent des signes évidens d'un travail bien établi, le vomissement cessa, et les douleurs, ainsi que la rigidité des membres, diminuèrent en même temps.

De 50 piqûres.

M. *Étienne,* du département de la Meurthe, a consigné dans le rapport fait au préfet de son département, qu'une personne de quarante-huit ans, qui avait une sciatique contre laquelle on avait inutilement essayé le moxa, fût vaccinée par cinquante piqûres le long du

De 50 piqûres.

nerf sciatique ; toutes donnèrent naissance à autant de boutons vaccins ; une fièvre vive s'alluma et dura soixante heures : depuis cette époque les douleurs névralgiques disparurent, et il y a près de six mois que la malade est guérie.

Suppuration d'une loupe vaccinée.

Enfin, M. *Brengues* a vu une loupe considérable tomber en suppuration et disparaître entièrement après une vaccination pratiquée par plusieurs piqûres sur la tumeur elle-même.

Ophtalmies guéries.

Mais ces guérisons obtenues par suite d'une espèce de commotion fébrile et de dégorgement suppuratoire, ont été principalement sensibles dans les cas d'ophtalmie. MM. *Leblanc*, d'Ugine, *Raynal*, de Bourges, *Sebe*, *Pointes*, de Salies, *Latour*, *Faulaigo*, *Serrières* de Nancy, *Giordano* et *Lomelli*, du département du Pô, nous ont rapporté des exemples de guérison par l'emploi de ce moyen.

M. *Latour*, de Saint-Félix, a vu la vaccine seule guérir une opthalmie qui durait depuis quatre mois. M. *Sebe*, de la Beyssonie, cite une guérison semblable obtenue sur la même maladie, qui durait depuis quatorze mois. M. *Moreau*, de Novian, depuis dix-huit, et MM. *Pointes*, de Salies et *Faulaigo*, depuis quatre ans. Dans tous ces cas les boutons vaccins ont fourni pendant plus ou moins long-temps une suppuration abondante, et se sont convertis en véritables fonticules dont l'écoulement a procuré, comme cela se pratique artificiellement au moyen du séton ou du vésicatoire, la guérison de l'ophtalmie.

Par la suppuration abondante des boutons vaccins.

Action salutaire de la vaccine contre les scrofules.

Les engorgemens glanduleux, simptome aussi fréquent du vice scrofuleux, que l'ophtalmie, ont été combattus avec un succès semblable par l'action de la vaccine. Nous devons à M. *Belet*, médecin à Alby, l'observation suivante. Un enfant qui portait au cou plusieurs glandes ulcérées d'où s'écoulait une matière âcre, fut vacciné par sept piqûres autour de l'engorgement glanduleux; l'action de la vaccine mit en mouvement cette tumeur, développa une suppuration plus abondante et de meilleur caractère; les glandes se fondirent, les ulcères se détergèrent et finirent par se cicatriser.

Observation.

MM. *Mopinot*, à Fismes, et *Ugon*, à Ussel, ont eu tous deux occasion de reconnaître une guérison de tumeurs et d'ulcères scrofuleux, chez des enfans qui par suite de l'inoculation de la vaccine, furent couverts d'une éruption générale dont la dessiccation fut suivie de la guérison de la maladie principale.

La maladie est devenue moins commune, en raison du nombre des vaccinations.

Ces observations sur les scrofules, observations auxquelles nous pourrions en ajouter beaucoup d'autres, se trouvent confirmées par des remarques faites dans des contrées entières; ainsi il est généralement reconnu, dans le département du Mont-Blanc, que cette maladie est infiniment plus rare dans les lieux où l'on a beaucoup vacciné; qu'à l'hospice des orphelins de Nancy, où se trouvent réunis beaucoup de scrofuleux, on s'est aperçu que quelques-uns de ces enfans avaient trouvé leur guérison dans la vaccine, et que d'autres avaient éprouvé, après la vaccine, un changement remarquable dans le système glanduleux; que, comme nous l'a mandé

Exemples: Dans le département du Mont-Blanc. A Nancy.

M. *Rouger du Vigan*, le vice scrofuleux, endémique et très-répandu dans les campagnes, ainsi que le rachitis, s'observent rarement chez les enfans qui ont actuellement douze ou treize ans, et qui ont été vaccinés dans les premiers mois de leur vie ; qu'enfin, selon le rapport de M. *Nedey*, médecin à Vesoul, et de M. *Buniva*, médecin à Turin, on voit, dans le département de la Haute-Saone et du Pô, beaucoup moins de maladies scrofuleuses qu'autrefois.

Dans le département du Gard.

Dans le département de la Haute-Saone

Dans le département du Pô.

Les dartres ont, comme les scrofules, fixé l'attention de plusieurs des médecins qui se sont occupés de la pratique de la vaccine. MM. *Mopinot*, de Fismes, *Sauvaire*, de Mèze, *Maury*, de Narbonne, *Bermont*, du département du Tarn, *Galeron*, de Laigle, *Cases*, du département de l'Aveyron, *Leblanc*, d'Ugine, et *Peytavin*, du département du Pô, nous ont communiqué des observations très-détaillées, qui prouvent que des affections dartreuses, plus ou moins invétérées, ont dû leur guérison à l'action de la nouvelle inoculation.

Action de la vaccine contre les dartres.

Le comité citera plus particulièrement M. *Latour*, chirurgien à Saint-Félix, qui nous a transmis le fait suivant. Une fille de sept mois portait sur l'épaule gauche une dartre vive, de la largeur d'un écu de cinq francs. M. *Latour* la vaccina autour de cette dartre par dix piqûres très-rapprochées, qui toutes réussirent. La fièvre fut considérable, l'inflammation vive, et, après une suppuration de quinze jours, les boutons vaccins se desséchèrent en même temps que les boutons dartreux, qui duraient depuis cinq mois.

Observations.

10 piqûres

M. *Sebe*, chirurgien à la Beyssonie, rapporte l'histoire d'un garçon de quatre ans, dont huit frères étaient couverts de dartres, et qui lui-même portait, depuis l'âge de onze mois, des croûtes herpétiques entre les épaules, au bas ventre et à la partie interne des cuisses; quand ces croûtes tombaient, elles laissaient à nu des ulcères profonds, et plusieurs étaient en pleine et constante suppuration. Cet enfant fut vacciné par douze piqûres. Neuf boutons se développèrent, suppurèrent pendant vingt-six jours, et depuis cette époque l'enfant présente à peine quelques traces de sa maladie dartreuse.

12 piqûres.

M. *Long*, du département de l'Aveyron, cite un enfant de six ans, atteint de deux dartres vives, profondes et très-étendues, guéries au moyen de la vaccine appliquée par vingt piqûres autour des dartres, dont les escarres tombèrent en même temps que les croûtes vaccinales.

20 piqûres.

Enfin, M. *Raynal*, médecin à Bourges, a opéré une guérison très-remarquable. Une fille de cinq mois avait presque toutes les parties du corps couvertes d'une affection cutanée semblable à l'ichtiose; il enleva quelques-unes de ces écailles, et introduisit sa lancette dans l'épiderme, qui était devenue très-épaisse. Il fit sur les bras et sur les mains plusieurs incisions, dans lesquelles il porta du fluide vaccin. Toutes donnèrent des boutons très-réguliers, et, depuis, cette maladie a beaucoup diminué; les écailles sont tombées, et l'enfant se porte très-bien.

Piqûres très-profondes.

Une autre maladie qui paraît plus particulièrement attachée à l'enfance, la teigne, a été le sujet des recherches de plusieurs de nos collaborateurs. M. *Sauvaire*, de Meze, *Sarrois*, de Rodez, *Latapie*, de Villefranche, ont vu cette affection diminuer d'une manière sensible, par suite de l'action de la vaccine. Action de la vaccine contre la teigne.

Notre laborieux correspondant, M. *Nedey*, ayant à traiter un enfant de cinq ans, qui avait la teigne, fit, par un large cataplasme émollient, tomber d'abord toutes les croûtes qui couvraient la tête. Ensuite il appliqua le fluide vaccin sur trois des ulcérations qui y avaient leur siége. En outre, il pratiqua trois piqûres à chaque bras. Deux boutons se développèrent à la tête, et cinq aux bras. Le septième jour, il y eut de la fièvre et du vomissement jusqu'au dixième jour. Du vingt-unième au vingt-quatrième, les croûtes de la tête et des bras tombèrent ; quelques petits boutons se montrèrent encore sur la tête ; l'enfant fut, après trois semaines d'un traitement convenable, entièrement guéri. Observations. Application du vaccin sur les surfaces teigneuses.

M. *Delpech*, du département de l'Aveyron, a obtenu la guérison de la teigne, chez un enfant de huit mois, en lui faisant trente-six piqûres sur diverses parties du corps ; et M. *Couderc*, du même département, a guéri une teigne, accompagnée d'une ophtalmie chronique, chez un enfant de cinq ans, auquel il a pratiqué vingt-huit piqûres sur le front ainsi que sur les parties latérales de la tête, et trente-deux aux extrémités inférieures et supérieures. Guérison obtenue par 36 piqûres. Par 60 piqûres.

Enfin, M. *Jung*, médecin à Creuznach, nous a Cette maladie

est devenue très-rare à Creutznach, depuis qu'on y a vacciné beaucoup de monde.

communiqué la remarque très-importante, que la teigne faveuse, autrefois tellement commune dans ce district, qu'un individu sur sept en était attaqué, y est devenue beaucoup plus rare depuis l'introduction de la vaccine.

Action de la vaccine contre les croûtes laiteuses.

Il en a été des croûtes laiteuses comme des dartres et de la teigne : MM. *Odier*, de Genève, *Latour*, de Saint-Felix, *Martin*, de Tessé, *Maury*, de Narbonne, *Yves*, de Mont-Luçon, *Piana*, de Crocemosso, *Pinel*, de Saint-Paul, *Galeron*, de Laigle, *Pétiet*, de Gray, *Sarrois*, de Rodez, *Rouannet* et *Lalo*, du département de l'Aveyron, ont vu ces fonticules, dont plusieurs duraient depuis un temps plus ou moins long, se tarir après l'action de la vaccine et la suppuration des boutons vaccins. C'est ce qu'a plus particulièrement confirmé M. *Olinières*, du département de l'Aveyron. Il a vacciné, par huit piqûres pratiquées aux bras et aux cuisses, un enfant atteint de croûtes laiteuses répandues sur toutes les parties du corps. Dix boutons se développèrent et suppurèrent vingt-cinq jours. Pendant ce temps, les croûtes séchèrent et finirent par disparaître entièrement.

M. *Rouger*, médecin au Vigan, a été à même de faire cette expérience sur trente-six individus. Vingt-deux sont totalement guéris ; six en ont beaucoup moins, et huit n'ont éprouvé aucune amélioration.

Contre la coqueluche.

Opinion de *Jenner* à cet égard.

On doit au docteur *Jenner* les premières observations relatives à l'influence que la vaccine a exercée, dans quelques circonstances, sur des sujets atteints de la coqueluche. Déjà nous avons, dans nos rapports

précédens, présenté des faits qui confirment ce qu'avait observé le docteur Anglais; nous en avons recueilli encore qui ajoutent un nouveau poids à l'opinion qu'il a émise. Ainsi MM. *Martin*, de Tessé, *Maury*, de Narbonne, *Truchi*, *Roché*, de Mézille, *Serrieres*, de Nancy, *Bras*, du département de l'Aude, *d'Oleire*, des Bouches-du-Weser, ont remarqué que beaucoup d'enfans, vaccinés pendant qu'ils étaient attaqués de la coqueluche, avaient éprouvé un adoucissement manifeste pendant le développement le plus avancé des boutons vaccins, et que, chez plusieurs, cette fatigante maladie avait été terminée en même temps que la vaccine. Observations.

M. *Mignone*, du département du Pô, a porté plus loin, peut-être, l'observation. Il dit que la coqueluche a été dangereuse dans plusieurs communes de l'arrondissement d'Acqui, au point que, sur quinze enfans non vaccinés, deux y succombaient; chez les vaccinés, au contraire, elle était constamment bénigne, et même, ajoute-t-il, on n'a pas vu, dans la commune de Fontanille, un seul enfant vacciné être atteint de cette maladie, qui, cependant, y régnait épidémiquement. Faits importans.

M. *Montain*, conservateur du dépôt de Lyon, a fait des expériences très-curieuses pour déterminer, d'une manière plus positive, cette action de la vaccine. Il avait observé que son effet, dans deux cas de rougeole, avait été tel, que cette dernière maladie avait porté toute son action sur la peau, et qu'elle n'avait présenté aucun des caractères pulmonaires qui l'accompagnent Expériences curieuses.

toujours. M. *Montain* a cherché à imiter les heureux effets de la vaccine, en employant, dans un autre cas de rougeole, les frictions de tartrite de potasse antimonié. Il a effectivement développé des boutons de forme vaccinale, et la toux a été à peine sensible. Ce premier succès l'a conduit à tenter l'expérience comparative suivante. Cinq enfans, ayant la coqueluche, ont été vaccinés ; savoir, trois au bras, et deux au-dessous du sternum. Chez les premiers, la coqueluche paraissait diminuer en proportion de l'éruption ; l'un de ces deux enfans a été guéri de la coqueluche au quatorzième jour. Chez les deux autres, qui avaient une coqueluche très-intense, et qui furent vaccinés sur la région épigastrique, la coqueluche était beaucoup diminuée vers le septième jour, et elle avait presque disparu, quand l'éruption a été complète.

Action de la vaccine contre d'autres affections.

Nos laborieux correspondans n'ont point borné à ces seules maladies, l'application de la vaccine comme moyen curatif. Les affections nerveuses ont également éprouvé l'influence de la nouvelle inoculation, et MM. *Yves*, de Mont-Luçon, *Pilastre*, de Cheffes, *Boujeardet*, de Badonviller, *Maury*, de Narbonne, et *Chesne*, de Confolans, ont vu des fièvres tierces et quartes, durant depuis quelque temps, plus ou moins rebelles aux divers traitemens, disparaître après la révolution vaccinale.

Fièvres intermittentes.

M. *Olinières*, du département de l'Aveyron, a été témoin d'une cure bien prononcée. Une jeune fille éprouvait depuis vingt jours des accès de fièvre tierce ; il lui fit sur différentes parties du corps un grand nombre

de piqûres ; du cinquième au sixième jour, la fièvre parut et augmenta jusqu'au huitième, qui fut orageux ; elle diminua ensuite : les boutons se desséchèrent, et la maladie primitive ne parut plus.

MM. *Petiet*, de Gray, *Messant*, d'Aigurande, ont vu aussi des mouvemens nerveux habituels, cesser par suite du stimulus et de la suppuration des boutons vaccins. Nous citerons à cette occasion une observation de M. *Rouanet*, médecin du département de l'Aveyron, qui vaccina par plusieurs piqûres un enfant atteint de mouvemens convulsifs, qui revenaient périodiquement tous les mois, et auquel on avait infructueusement administré plusieurs remèdes. La vaccine se développa régulièrement, la suppuration dura un mois et demi, et depuis, on n'a observé aucun retour des accidens nerveux. Mouvemens nerveux.

M. *Long*, du département de l'Aveyron, a également vu un enfant épileptique, dont les attaques se renouvelaient tous les deux ou trois jours, guéri à la suite de la vaccination qu'il avait pratiquée par soixante-huit piqûres. MM. *Maréchal*, de Blamont, et *Serrières*, de Nancy, ont chacun recueilli une observation à-peu-près semblable. Épilepsie.

Ajoutons à ces faits importans, l'observation suivante de M. *Ménage*, médecin à la Roche-Bernard. Une jeune fille de dix-neuf ans, fortement constituée, était attaquée depuis trois ans d'épilepsie, dont les accès étaient devenus très-fréquens. Un retard prolongé du flux menstruel contre lequel plusieurs médicamens avaient

été administrés sans succès, parut à ce praticien la cause de ces mouvemens épileptiques. D'après cette idée; il la vaccina : le neuvième jour, lorsque les boutons étaient dans toute leur force, les règles parurent et durèrent assez abondamment pendant cinq jours : dès ce moment la malade sembla jouir d'une nouvelle existence, les accès d'épilepsie se supprimèrent ; on soutint pendant un mois cette action par l'usage des toniques, des ferrugineux ; les règles revinrent au bout d'un mois, et tout annonce que cette fille est guérie de son affligeante maladie.

Chlorose.

M. *Vergnettes*, de Dourgues, a été témoin d'un fait à-peu-près semblable. Il s'agit d'une fille de dix-neuf ans, attaquée depuis long-temps de chlorose avec bouffissure générale, douleurs aux jambes, oppression et palpitation de cœur; il a multiplié les piqûres : douze boutons se sont développés aux bras et entre les épaules ; la plupart ont suppuré, et trois mois après cette fille s'est trouvée guérie sans l'emploi d'aucun remède.

Juste appréciation de ces effets salutaires.

Nous répéterons que, dans cette longue énumération des observations les plus saillantes que nous ait fournies notre correspondance, le succès a toujours été une conséquence d'un accroissement d'action, et d'une suppuration plus ou moins prolongée. Nous redirons ce que nous avons déjà fait connaître dans nos rapports précédens, et, ce que nous ne pouvons trop redire, que nous sommes très-éloignés d'attribuer ces effets salutaires à la vaccine, considérée simplement comme préservatif de la petite vérole ; qu'ils ont été obtenus par suite de l'action développée

dans l'économie, en conséquence du stimulus vaccinal ; que très-certainement une autre action pareille aurait produit les mêmes effets ; et qu'à cet égard on ne manque pas d'exemples que la petite vérole elle-même a procuré, par la même raison, chez certains sujets, des améliorations de santé aussi remarquables, et souvent même beaucoup plus sensibles que celles que nous avons rapporté avoir été la conséquence du développement de la vaccine.

Mais un effet qu'on ne peut contester à la nouvelle inoculation, et qui lui est propre, c'est la faculté qu'elle imprime à l'individu sur lequel elle a été pratiquée, de résister à l'infection de la petite vérole, soit que cette contagion soit inoculée, soit que le vacciné ait avec son foyer des rapports de contact les plus intimes, les plus immédiats ; soit enfin que, disséminés dans l'atmosphère, les miasmes l'enveloppent de toutes parts, s'introduisent par l'air dans ses poumons, par les alimens dans son estomac, et par la peau dans tout son système absorbant. III. Contre-épreuves.

Ces trois modes d'infection ont été tentés sur des sujets précédemment vaccinés, et toujours ces sujets ont résisté à ces contre-épreuves.

Ainsi, MM. *Truchy*, médecin, à Asti, *Bonino*, à Turin, et *Rebut*, médecin aux Andelys, ont chacun inoculé la petite vérole à deux enfans qu'ils avaient précédemment vaccinés ; chez tous les piqûres se sont promptement desséchées. La même résistance a été observée par M. *Yves*, de Mont-Luçon, sur huit vaccinés ; 1.° Par inoculation.

par M. *Leblanc*, d'Ugine, sur neuf; et par M. *Blanc*, de Conflans, sur un grand nombre de sujets qu'il annonce avoir soumis à ce genre de contre-épreuve.

2.° Par cohabitation.

Dans d'autres circonstances, on a établi la communication la plus intime entre des individus vaccinés et des sujets affectés de la petite vérole la plus confluente, et toujours la vaccine est restée triomphante. Aux exemples que nous ont rapportés MM. *Voisin*, *Beneditto* et *Bonino*, nous pouvons joindre les suivans.

Exemples très-remarquables :

A Bourbon-l'Archambault.

M. *Perreul*, chirurgien à Bourbon-l'Archambault, nous a mandé qu'une fille vaccinée depuis deux ans, et mariée quelque temps après, avait donné les soins les plus assidus à son mari, avait partagé son lit pendant une petite vérole grave dont il était atteint, avait allaité son enfant attaqué de la même maladie, et n'avait éprouvé aucun symptôme d'infection de petite vérole.

A Narbonne.

M. *Maury*, chirurgien à Narbonne, a vu deux enfans vaccinés partager avec deux varioleux le même lait, le même logement, les mêmes soins, et survivre à chacun de ses derniers, qui ont péri de la petite vérole.

Dans le département du Pô.

M. *Faulaigo*, médecin du département du Pô, a vu un fait semblable.

A Colmar.

M. *Richard*, médecin à Colmar, nous a mandé que trois enfans de Biesheim, appartenant au même père, avaient été vaccinés. La petite vérole se déclara dans la même maison sur deux enfans pour lesquels le père avait refusé de prendre la même précaution. L'aîné est mort, le cadet n'en est revenu qu'avec peine, et les trois vaccinés qui ont fréquenté les varioleux, ont été constamment respectés par la contagion.

Il en a été de même dans la circonstance suivante. M. *Bry*, médecin à Angers, rapporte qu'un père de six enfans en avait fait vacciner deux; qu'une petite vérole confluente s'est emparée des quatre autres, en a moissonné deux, défiguré un, et qu'elle a respecté les deux vaccinés, quoiqu'ils n'aient cessé de vivre, manger, boire et jouer ensemble pendant tout le cours de la maladie. A Angers.

Le retour des épidémies varioleuses a fourni des occasions aussi sûres que fréquentes d'avoir la preuve que les sujets vaccinés étaient autant inaccessibles à leurs atteintes, qu'ils l'avaient été à l'inoculation de la petite vérole, et à leur cohabitation avec des sujets varioleux. 3.° Par le retour des épidémies varioleuses.

MM. *Gratereau*, chirurgien à Vervant, *Benard*, chirurgien à la Férière; *Ménage*, médecin à la Roche-Bernard, *Lacombe*, médecin à Brive; *Colombot*, à Jussey, *Fion*, chirurgien à Ath, nous ont assuré que tandis que la contagion varioleuse régnait dans leurs différentes communes, s'étendait dans toutes les classes, dans tous les rangs, et y frappait plusieurs victimes tous les vaccinés jouissaient avec sécurité du préservatif qui leur avait ôté la susceptibilité de contracter cette contagion. Exemples.

M. *Voisin*, de Versailles, nous a informé que quatre-vingts enfans de la commune de Bougival, vaccinés par lui depuis plusieurs années, avaient été respectés par une épidémie varioleuse qui s'était manifestée dans cette commune, tandis que sur quarante individus qui en avaient été atteints, trois en étaient morts. A Bougival.

M. *Vigaroux*, médecin à Montpellier, a consigné A Montpellier.

dans son rapport à M. le préfet de l'Hérault, que les enfans de l'hôpital de cette ville, et ceux de trois villages voisins, où on lave le linge de la ville, ont été inaccessibles à la contagion variolique, qui avait été apportée par des conscrits du département de l'Aveyron. Presque tous avaient été vaccinés.

A Besançon.

Enfin M. *Barrey* cite une femme de Besançon, qui, s'étant constamment refusée à faire vacciner ses deux enfans, les a vus tous deux périr de la petite vérole; et la maison, entourée de familles vaccinées, a été frappée seule de la contagion. La même remarque a été faite dans un autre quartier de la ville, relativement à cinq enfans qui ont été atteints de la petite vérole, à laquelle trois ont succombé. Toutes les familles voisines ont été épargnées, parce qu'elles avaient adopté le nouveau préservatif.

Épidémies varioleuses repoussées par des vaccinations nombreuses.

Ailleurs, on a repoussé la petite vérole à l'instant où elle commençait à paraître, en pratiquant des vaccinations nombreuses et générales. MM. *Nedey*, de Vesoul, *Prignot*, de Beurville, *Barrey*, de Besançon, *Detcheberry*, fils, de Menditte, *Duquesnel*, de Montdidier, *Martin*, de Tessé, *Remond*, de Sémur, *Pignot*, d'Issoudun, &c. &c., ont été assez heureux pour empêcher le développement et les progrès d'épidémies varioleuses, en se rendant en toute hâte sur les lieux où les premières étincelles de la contagion éclataient, et en y vaccinant le plus de sujets qu'il leur était possible de réunir, et de convaincre. Parmi tous ceux qui, dans ces circonstances ordinairement très-pressantes, ont montré

montré le plus de zèle, le comité doit citer, d'une manière toute particulière, M. *de Roussy*, sous-préfet d'Annecy, qui, effrayé des ravages que la petite vérole venait de faire dans le canton d'Ugine, où en peu de temps elle avait enlevé deux cents personnes, s'est transporté dans ce pays, y a convoqué les maires et les desservans, a accordé une prime à chaque individu qui se présenterait pour être vacciné, et une autre à tout individu qui, au bout de huit jours de sa vaccination, viendrait en faire constater le travail. Il est résulté de ces sages et bienfaisantes précautions, qu'en un seul jour deux cent quinze sujets ont été vaccinés sous les yeux du sous-préfet. Près de quarante contre-épreuves, par l'inoculation de la petite vérole, ont constaté l'effet antivariolique de la vaccine.

Zèle du sous-préfet d'Annecy.

On ne doit pas être étonné que la petite vérole soit devenue infiniment rare dans tous les lieux où l'on a pratiqué beaucoup de vaccinations, et que même elle soit disparue de quelques-uns. C'est ce que nous ont affirmé MM. *Dugas*, chirurgien à Marseille, *Rigal*, de Gaillac, M. *Dubor*, conservateur du dépôt de Toulouse, M. *Boujeardet*, de Badonviller, M. *Valteau*, de Nantes. Cette contagion est à présent inconnue à Granville, d'où M. *Lerévérent* nous a mandé que, quoique deux soldats l'eussent apportée à l'hôpital, elle ne s'était pas répandue dans la ville, où elle est inconnue depuis huit ans, à cause du grand nombre de sujets qui y ont été vaccinés.

Rareté de la petite vérole dans les lieux où l'on a beaucoup vacciné.

Par une conséquence toute naturelle de ce qui

Diminution de la somme totale des décès.

précède, le nombre des décès a dû diminuer, puisqu'une cause aussi active de mortalité a été détruite dans plusieurs parties du royaume, par suite de l'extinction de la petite vérole.

C'est ainsi que, d'après un tableau comparatif, dressé par le préfet du département de la Loire-inférieure, depuis l'année 1809 jusqu'en 1812, on voit le nombre des décès par la petite vérole diminuer à Nantes dans la proportion suivante :

A Nantes.

En 1809	233.
1810	189.
1811	77.
1812	49.

A Strasbourg.

A Strasbourg, cette diminution a été plus sensible encore, comme on peut s'en convaincre à la simple inspection de ce court tableau :

En 1803, il meurt de la petite vérole	518.
1807	284.
1811	14.
1812	1.

Dans quarante-trois communes du département de l'Oise.

Enfin, M. le duc *de la Rochefoucauld*, pair de France, nous a fait passer un tableau sommaire et comparatif du nombre des décès des enfans au-dessous de l'âge de douze ans, dans quarante-trois communes du département de l'Oise, pendant les dix années qui ont précédé et les dix années qui ont suivi l'introduction de la vaccine en France. Il en résulte que, dans les dix premières, il y a eu treize mille sept cent soixante-dix décès ; dans les dix dernières, dix mille cinq cent dix : donc, pour ces dernières, une diminution de trois mille deux cent soixante,

ce qui fait près d'un quart. Ce résultat heureux devait être obtenu dans un pays où l'active sollicitude de l'introducteur de la vaccine en France propage cette méthode avec tant de zèle, de constance et de succès.

La population a reçu un accroissement nécessaire de la réunion de toutes les causes que nous venons de considérer; savoir, 1.° l'influence salutaire du stimulus vaccinal sur des santés languissantes qui ont recouvré de l'énergie; 2.° la rareté de la petite vérole; 3.° sa disparition de différentes contrées; 4.° la diminution des décès. C'est ce qui a été mis hors de doute dans deux départemens où MM. les préfets ont bien voulu établir des relevés; et nous ne craignons pas d'avancer que c'est ce qu'on aurait pu démontrer pour beaucoup d'autres préfectures, si on avait voulu s'occuper de cette partie très-curieuse de la statistique.

Toutes ces causes concourent à l'accroissement de la population.

Ainsi, depuis l'an 9 jusqu'en 1812, il y a eu dans le département de la Creuse un excédant de dix-sept mille cent sept naissances sur les décès; et pour cette dernière année seulement, l'excédant est de deux mille six cent quatre-vingt-onze.

Exemples: Dans le département de la Creuse.

Le tableau suivant parle seul en faveur du département du Nord:

Dans le département du Nord.

En 1806, la population était de	839,833.
1807	847,107.
1808	851,716.
1809	854,259.
1810	860,117.
1811	865,929.
1812	871,657.

En somme, il y a eu en six ans, dans ce seul département, un accroissement de trente-un mille huit cent vingt-quatre individus. Il est, sans contredit, difficile de présenter des résultats plus positifs, des relevés qui prouvent, d'une manière plus péremptoire, la grande influence qu'en dernière analyse la vaccine exerce sur la conservation de la population. Il n'est pas de considération qui doive plus vivement appeler l'attention du Gouvernement sur la nécessité d'encourager, d'honorer la propagation d'une méthode dont les progrès sont si intimement liés à la force radicale de l'État, à la conservation des hommes, à l'accroissement de la population. Le Comité peut et doit dire qu'à cet égard l'impulsion qu'il a donnée depuis quatorze ans, a été tellement générale, qu'aucune circonstance n'en a affaibli le mouvement, que beaucoup même l'ont favorisé, et que si les gens de l'art ont été récompensés d'une partie de leurs efforts, ils les ont constamment dirigés vers les moyens de simplifier les procédés et d'étendre en même temps les progrès de cette utile découverte.

Importance de ces considérations pour le Gouvernement.

C'est d'après cette double idée que le comité n'a cessé d'appeler l'attention de tous ses collaborateurs sur l'emploi de la croûte vaccinale. Il a senti que des événemens imprévus pourraient laisser tarir, dans quelques endroits, la source de la vaccine; que dans d'autres peu peuplés il serait difficile d'entretenir la chaîne des vaccinations; que lorsqu'il s'agirait d'envoyer du vaccin à des distances éloignées, on serait fort embarrassé de pouvoir l'y faire parvenir avec toute sa force reproductrice.

Le comité appelle l'attention des médecins sur l'usage des croûtes vaccinales.

En conséquence, il a désigné aux recherches de ses nombreux correspondans, l'emploi de la croûte vaccinale. Beaucoup s'en sont occupés avec succès. Dans ce nombre, il nous suffira de nommer MM. *Morlanne*, *Montain*, *Martin*, *Picaut*, *Delarue*, *Rigal*, *Yves* et *Lannois*, qui tous ont réussi à développer la vaccine par l'inoculation des croûtes vaccinales. Nous citerons plus particulièrement M. *Pourcelot* de Saint-Hippolyte, qui a obtenu du succès d'une croûte tombée depuis trois semaines; M. *Teillières*, médecin à Murat, qui a développé une vaccine régulière avec une croûte d'un mois; MM. *Auzepi*, de la Garde-Frainet, et *Desjardin*, de Bourgogne, près Reims, avec une croûte de quatre mois; et M. *Latour*, de Saint-Félix, avec une de dix-neuf mois. Expériences à ce sujet.

Nous avons fait connaître, dans nos rapports précédens, différens moyens dont on s'est servi pour conserver les croûtes et pour les inoculer. Nous n'insisterons donc pas aujourd'hui sur ces détails que nous avons exposés avec toute l'étendue qu'ils pouvaient comporter. Nous ajouterons seulement à tout ce que nous avons dit sur cet objet, que M. *Maury*, de Narbonne, a imaginé un nouvel instrument qui nous paraît inventé de manière à assurer le succès de son opération. C'est une lancette cannelée à laquelle est adapté un ressort qui pousse le long de la cannelure, jusques sous l'épiderme, la poudre vaccinale qui y est déposée. Instrument particulier pour cette inoculation.

A ce moyen (les croûtes) de conserver la faculté de reproduire la vaccine, nous ajouterons que M. *Montain*, de Lyon, a couvert de vaccin des petites lames de bois Conservation du fluide vaccin.

et s'en est servi avec succès, au bout de deux et trois mois; que M. *Madin*, à Verdun, nous a fait passer des lames d'ivoire également chargées de vaccin, et qu'elles ont développé la vaccine; qu'enfin nous avons souvent employé avec autant de succès des parcelles de plumes à écrire, plongées d'abord dans des boutons vaccins dont la matière s'y était desséchée. Dans tous ces cas, l'instrument n'étant pas susceptible de rouille, le vaccin qui y a été déposé s'y est conservé entier, à l'exception de l'eau qui a été évaporée, et la vaccine a dû se développer avec toute la régularité qu'elle affecte quand elle est inoculée de bras à bras.

Travaux sur les épizooties claveleuses.

Le comité n'a point oublié qu'il entre dans ses devoirs de s'occuper des épizooties éruptives qui attaquent les bêtes à laine. Il a en conséquence recueilli les observations et les expériences qui ont été renouvelées sur l'inoculation de la vaccine et de la clavelée aux moutons. Ces dernières, sur lesquelles le comité s'est suffisamment étendu dans les rapports précédens, n'ont offert aucune remarque nouvelle; les agriculteurs, les possesseurs de troupeaux, auront toujours plus de sécurité à chercher à prévenir les ravages de la clavelée par la clavelisation, que par la vaccination (1). Nous citerons, à l'appui de cet avis, les expériences de MM. *Huzard* fils, et *Crawfort*, élèves de l'école vétérinaire d'Alfort, et l'heureuse habitude de MM. *Barthe* père et fils, du département de l'Aude.

La clavelisation est préférable à la vaccination.

Expériences faites à ce sujet par

(1) *Voir* nos précédens Rapports.

Les deux premiers ont pratiqué, avec beaucoup d'exactitude et d'intelligence, la vaccination sur cent seize moutons des troupeaux de M. *de Choiseuil-Praslin.* Le résultat de cette intéressante expérience a été que, sur ce nombre, soixante-deux bêtes ont eu, à l'endroit des insertions, un travail local; que quatorze, soumises ensuite à l'inoculation du claveau, n'ont point été préservées par ce travail local de la contagion; et que cinq autres, exposées par cohabitation à la même contagion, n'en ont pas été plus exemptes que les quatorze premières.

MM. *Hazard* et *Crawford*, à Praslin.

MM. *Barthe* communiquent le claveau par contagion à leurs nombreux troupeaux, et choisissent pour cette expérience un certain nombre d'animaux dont le claveau soit le plus benin. Ils les mêlent tous les ans au commencement de l'automne parmi les antenois; par cette précaution, ils évitent également les chaleurs et le froid, et n'ont jamais éprouvé de fâcheux effets de cette communication toute artificielle de la maladie.

MM. *Barthe.*

M. *Grosset,* propriétaire à la Claye, dans le département de l'Aude, suit la même marche que MM. *Barthe.* Il ajoute à leurs précautions celles de tenir les bergeries plus propres et plus aérées que de coutume; de les rendre plus spacieuses, de les diviser en plusieurs locaux. En outre, il insiste pour que la nourriture des animaux les plus malades et les plus faibles soit la plus fraîche et la plus tendre. De cette manière, il a prévenu dans son troupeau les ravages de la clavelée.

M. *Grosset*, dans le département de l'Aude.

M. *Berthier*, du département de la Meurthe.

M. *Berthier* ayant informé Son Exc. le Ministre de l'intérieur que la clavelée existait sur différens points du département de la Meurthe, et que, malgré la régularité de sa marche dans certaines localités, cette maladie enlevait les deux cinquièmes des individus, Son Excellence, convaincue de l'efficacité de l'inoculation du claveau, autorisa le sieur *Berthier* à faire claveliser les beliers appartenant au Gouvernement, sans attendre que la contagion se fût manifestée dans le dépôt.

M. *Berthier*, ayant reçu de Son Excellence une instruction rédigée par MM. *Tessier* et *Huzard*, la communiqua à MM. *Majorelle*, vétérinaires de Lunéville, et *Berthier* fils, vétérinaire breveté, et les invita à commencer la clavelisation. Les premières opérations eurent lieu sur cinq agnelles bien portantes, dans le courant du mois de mars 1812. Le développement de la maladie se fit à l'endroit de l'insertion et dans les environs. Soumises à une seconde et à une troisième inoculation, puis placées au milieu de deux troupeaux claveleux, il n'en résulta aucun effet.

Dans le mois d'avril suivant, quatre-vingt-quatre beliers furent clavelisés ; quarante-neuf eurent une seule éruption, trente-quatre en eurent deux, un seul en eut trois. Les premières éruptions ne se sont montrées qu'au point où l'on avait introduit le claveau, ou à côté. Les deuxième et troisième se sont manifestées aux aisselles, aux cuisses, à la tête et aux fourchets, toujours dans les endroits dénués de laine. Deux beliers seulement ont offert à la deuxième éruption des boutons dans toute

l'habitude du corps. Il en est mort deux sur la totalité : celui qui avait eu trois éruptions, et un de ceux qui n'en avaient eu qu'une. Cette perte n'est que d'un 42.e On la trouve plus faible encore, dit M. *Berthier*, si l'on considère que les animaux ayant voyagé par les temps les plus mauvais, sont arrivés à Roville le 15 octobre 1811 avec la gale et des dispositions à la cachexie ou à la pourriture.

Depuis le commencement de l'inoculation du claveau jusqu'à la fin de la maladie, les inoculés ont été nourris au sec (bon foin et avoine concassés) : ils ne sont sortis que par le beau temps, et n'ont jamais été que quelques heures en pâture ; pendant l'inoculation, le temps n'était pas des plus favorables. Les toisons provenant de la tonte qui eut lieu peu de temps après sur les quatre-vingt-deux individus restans, ont été aussi abondantes que leur état pouvait le permettre.

M. *Ferry*, de Neuviller, propriétaire d'une grande bergerie, informé des succès obtenus à Roville, fit inoculer, dans le mois d'avril de la même année, deux cent vingt-un moutons; cinq périrent, y compris un agneau. Cette perte n'est estimée qu'à un 44.e; la tonte a produit autant de laine que l'année précédente. Les deux cent seize qui restent sont bien portans. M. *Ferry*, à Neuviller.

Dans le mois de mai suivant, M. *Berthier* a fait claveliser à Méhoncourt un troupeau de deux cent cinquante-une bêtes. La clavelée régnait alors dans trois villages voisins. Deux moutons sont morts. Ce troupeau, exposé ensuite à l'infection dans les bergeries, n'en a nullement été frappé.

Les importans détails donnés dans le mémoire de M. *Berthier*, prouvent que des bêtes ont été clavelisées jusqu'à quatre fois ; que la fièvre et une éruption plus ou moins abondante se sont manifestées chez quelques-unes ; que la maladie n'a pas toujours eu une marche régulière ; que quelquefois des pustules excédaient le volume d'une noix, et même d'un œuf de poule, et que dans le troupeau de Neuviller, les tumeurs ont donné lieu à de grands ulcères, avec dénudation des muscles et génération des vers. On attribue cet accident à la négligence du berger. Il est à remarquer qu'aucune bête du troupeau de Méhoncourt, qui n'a perdu que deux individus (dont un agneau sur deux cent cinquante), n'a eu d'éruption générale, tandis qu'il y en a eu plusieurs dans celui de Neuviller, et davantage encore dans celui de Roville.

Vaccination d'un veau et d'un dromadaire.

Nous ne rappellerions pas l'expérience tentée si souvent de l'inoculation de la vaccine sur la vache, et du retour du vaccin sur l'homme, si nous ne trouvions l'occasion de faire mention d'une expérience plus curieuse qu'utile, faite à Turin sur deux dromadaires et un veau, auxquels MM. *Buniva* et *Lomelli*, ont inoculé la vaccine dont la matière a été ensuite reportée sur plusieurs enfans.

Recherches infructueuses sur l'existence du cowpox dans plusieurs départemens.

Mais nous n'omettrons pas de dire que, quoique les recherches faites sur plus de dix-huit cents vaches, par MM. *Rigal* et *Dautour*, dans les départemens du Tarn et du Gers, n'aient pu fournir aucun résultat positif sur l'existence du cowpox dans ces deux départemens, et

que MM. *Vallée*, de Vibraye, *Dagoreau*, de Saint-Calais, du département de la Sarthe, et M. *Jung*, de Kreutznach, aient réuni quelques renseignemens qui peuvent faire présumer que cette maladie existe sur les vaches de ces contrées, il est certain que M. *Didelot*, curé à Gerbepal, l'a trouvée sur les vaches du département des Vosges. Il nous a écrit avoir inoculé un enfant de deux ans avec la matière prise sur le pis d'une vache, et a ajouté que sa vaccine a suivi une marche régulière.

Cette maladie existe sur les vaches du département des Vosges.

Un particulier demeurant à une demi-lieue de Badonviller, maître de manufacture et homme digne de foi, a raconté à M. *Boujeardet* qu'ayant acheté à une lieue de là une vache venant du Palatinat, et qui depuis plusieurs mois était chez lui, cette vache avait eu des boutons au pis, et que sa fille qui la trayait en avait eu aux mains. Cette fille, qui fut trois fois vaccinée, ne porte aucune cicatrice, ni aucune marque qui indique qu'elle ait eu la petite vérole.

Du département de la Meurthe.

M. *Boujeardet* a eu, cette année, connaissance qu'une fille s'était inoculé, il y a deux ans, le cowpox en trayant une vache attaquée de cette maladie. Les parens, consultés si elle avait eu la petite vérole, n'ont pu lui rien répondre de positif. La mère prétendait que sa fille en avait eu deux ou trois boutons, dont il n'était resté aucune cicatrice, et le père, qu'elle ne l'avait pas eue. Mais l'un et l'autre s'accordaient à regarder comme contagieuse l'éruption survenue à leur vache, qui l'avait communiquée à leur fille.

Ici se rapportent naturellement les détails très-

Détails sur

l'existence de cette maladie dans les environs de Berlin.

circonstanciés que le comité a reçus de Berlin, sur l'existence du cowpox dans les environs de cette ville. Il en est redevable à M. *Labouisse*, membre de la légion d'honneur, chirurgien aide-major du 4.e régiment des cuirassiers, et à M. le docteur *Bremer*, conseiller de cour et médecin de l'institut de Berlin.

Ce fut le 14 mai 1812, seize ans, jour pour jour, après les premières expériences faites en Angleterre par le docteur *Jenner*, que M. *Bremer*, appelé chez un malade à Malchow, village à trois lieues de Berlin, vit, dans la ferme de M. le bailli *Welle*, des vaches qui avaient aux trayons des boutons dont la plupart étaient déjà convertis en croûtes; une de ces vaches, cependant, avait encore deux boutons remplis de fluide, et dont la grandeur, la forme et la couleur avaient tous les caractères de la vaccine produite, chez l'homme, par la vaccination de bras à bras. Les renseignemens pris sur les lieux s'accordèrent à donner comme certain que le gréase ou les eaux aux jambes, maladie particulière aux chevaux, n'existait pas dans les environs de Malchow; que, par conséquent, le cowpox paraissait, d'après l'opinion du docteur *Sacco*, de Milan, s'être développé spontanément sur ces vaches; que, pendant le cours de leur maladie, les vaches avaient maigri, et fourni moins de lait, quoique leur nourriture eût été bonne et suffisante; qu'enfin les laitières chargées de les traire et de les soigner, ne pouvaient les aborder et les toucher que très-difficilement, tant la sensibilité qui s'était développée sur les trayons de ces animaux était vive.

M. le docteur *Bremer* fut assez heureux pour trouver dans le village de Malchow quatre enfans qui n'avaient pas encore eu la petite vérole, et qui n'avaient pas non plus été vaccinés. Il leur inocula, le même jour 14 mai, la matière des deux pustules de la vache. Le 16 il se rendit de nouveau à Malchow pour poursuivre ses observations : il vit une laitière qui, absente le 14, avait contracté, en trayant les vaches, trois pustules à la main droite ; elles avaient de deux lignes à deux lignes un tiers de diamètre, et offraient tous les caractères essentiels de la vaccine la plus régulière. L'une de ces pustules commençait à paraître, l'autre était déjà très-avancée, et la troisième contenait, quoique déjà ouverte par curiosité, assez de vaccin très-clair pour que M. *Bremer* pût de suite l'inoculer à huit enfans du village. La laitière avait une fièvre très-forte, et les glandes subaxillaires étaient gonflées et douloureuses.

M. *Bremer* fit peindre, par M. *Guimpel*, habile peintre d'histoire naturelle, la main de cette laitière. Les pustules occupaient les mêmes places que celles de la laitière anglaise dont *Jenner* a mis le dessin dans son ouvrage, et sur laquelle il observa la vaccine pour la prêmière fois.

On continua chaque jour à visiter les quatre enfans vaccinés avec la matière de la vache, et les huit vaccinés avec la matière de la laitière : ces douze enfans ont eu tous la vraie vaccine. Trois autres, qui ont été vaccinés avec la matière de la deuxième et de la troisième génération de ce vaccin, ont été présentés, par M. *Bremer*, à

la société de médecine de Berlin, qui a reconnu dans leurs pustules tous les caractères de la vraie vaccine.

M. *Labouisse*, de concert avec M. *Bremer*, inocula le 14 juin, à trois enfans, la matière provenant des croûtes qu'il était allé recueillir sur la vache de Malchow. Tous trois eurent la vraie vaccine, dont le fluide fut inoculé avec succès à vingt-cinq autres enfans.

Comme il n'y avait pas à cette époque de petite vérole à Berlin, on n'a pu soumettre aucun de ces vaccinés à la contre-épreuve : on s'est borné à vacciner quelques-unes des vaches qui avaient eu le cowpox ; la vaccine ne s'est développée sur aucune. M. *Labouisse* a envoyé au comité, des croûtes recueillies sur la vache de Malchow. Leur matière, pulvérisée et réduite à consistance sirupeuse, a été inoculée à l'hospice du comité, sur huit enfans : la vaccine ne s'est développée sur aucun. M. *Labouisse* a également envoyé des croûtes provenant de la vaccine d'une fille vaccinée à Malchow avec la matière de la vache. Le comité a inoculé ces croûtes sur douze enfans, et trois ont eu la vraie vaccine.

Le comité ne doute pas que des recherches exactes ne puissent conduire à trouver cette maladie dans les nombreux troupeaux des pays bas et humides de la Hollande ; il recommande de nouveau cet objet important à l'attention de ses collaborateurs.

Il paraît donc évident que le cowpox n'est pas une maladie particulière aux vaches de la Grande-Bretagne ; des faits observés dans le Holstein, dans la Lombardie, dans la Westphalie, et en divers endroits de la France,

confirment cette opinion. Les expériences de MM. *Bremer* et *Labouisse* lui donnent un nouvel appui. Le comité a vainement attendu le résultat des contre-épreuves qui ont dû être pratiquées à Berlin ; mais il est permis de croire que cette question importante, traitée avec tant de persévérance, d'analyse et de méthode, par ces deux zélés propagateurs de la découverte de *Jenner*, est mise enfin hors de doute.

Le comité découvre à Paris l'origine du cow-pox.

Le comité cherchait depuis long-temps l'occasion de vérifier par des expériences positives l'opinion qu'avait émise le docteur *Jenner* sur l'origine première de la vaccine, qu'il assurait provenir d'une maladie particulière aux chevaux, et connue sous le nom des *eaux aux jambes*. Il croyait que les mêmes hommes chargés de panser les chevaux atteints de cette maladie, et de traire ensuite les vaches, portaient sur les pis de ces dernières la matière des eaux qui développaient ensuite sur elles la vaccine. Le docteur *Loy* fit en Angleterre les tentatives les plus heureuses, et confirma l'opinion de *Jenner*. Il en publia à Londres les résultats, qui furent insérés dans la Bibliothèque britannique. Ensuite, les docteurs *Lafont*, de Salonique, et *Sacco*, de Milan, répétèrent les expériences de *Loy*, et obtinrent les mêmes résultats que lui. Tel était l'état des choses, lorsqu'une circonstance imprévue vint fournir aux médecins français les moyens de s'assurer, par eux-mêmes, de la vérité de l'assertion de *Jenner*.

Enoncé de l'opinion de *Jenner* à cet égard.

Des expériences du docteur *Loy*.

Le comité central ayant été instruit par M. *Lemercier*, médecin, rue Montmartre, n.° 161, que le sieur

Un cheval, atteint, à Paris, des *eaux aux jambes*, communique des boutons à un cocher.

Bodereau, cocher de M. *Rillette*, ancien banquier, demeurant dans la même rue, n.° 162, qui pansait un cheval atteint des eaux aux jambes, et qui n'avait pas eu la petite vérole, avait au poignet des boutons semblables à ceux de la vaccine, s'empressa de prendre sur ce fait toutes les informations convenables. Le même jour il sut que M. *Tartra*, chirurgien du premier dispensaire, auquel ce domestique avait été adressé, s'était servi de la matière de ses boutons pour l'inoculer à des enfans. Le comité désigna plusieurs de ses membres pour assister à ces expériences. Ils ont examiné avec soin les mains de ce cocher, ont reconnu sur ses boutons tous les caractères de la vaccine, ont suivi la marche de l'inoculation pratiquée à deux enfans avec la matière contenue dans ses boutons, et y ont reconnu la vaccine la plus régulière, dont la suite a été continuée sur d'autres sujets. En outre, l'un de ces commissaires, M. *Salmade*, a inoculé la matière de la croûte d'une des ulcérations de ce cocher, sur un enfant de quatre ans qui a eu une vaccine régulière; et depuis, il a fait successivement de huit jours, en huit jours, des vaccinations avec la matière provenant de cet enfant; et à la cinquième génération, époque à laquelle il nous communiquait ses intéressantes expériences, ses inoculations avaient toujours le caractère de la vraie vaccine.

Le comité examine ces boutons.

Visite deux enfans auxquels on a inoculé la matière fluide.

Inocule la matière en croûte à un enfant qui a une vaccine régulière.

Qui le transmet ensuite à d'autres enfans.

Conclusion du rapport.

Le comité borne à l'exposé qu'il vient de faire, le compte général qu'il devait à la société des travaux entrepris en France, pour la propagation de la vaccine, pendant l'année 1812. Il l'eût présenté plutôt à la société

société, si les préfets avaient pu apporter à cette partie de leur administration l'activité et l'exactitude qui étaient réclamées pour des objets d'une nature toute opposée; mais s'ils ont mis quelque lenteur à fournir au comité les matériaux nécessaires à la rédaction de ce compte rendu, nous ne devons en accuser que les circonstances extraordinaires où ils se sont trouvés pendant l'année 1813. Leur zèle ne s'est pas démenti, et nous pouvons donner pour garant de la constance de leurs efforts, le nombre des vaccinations qui, d'après les relevés parvenus de cent sept départemens, se monte à sept cent cinquante-quatre mille deux cent soixante-dix, c'est-à-dire, aux trois quarts des naissances (1,056,871). Ce nombre est le plus considérable de ceux qui ont été obtenus jusqu'à ce jour, comme on peut s'en convaincre par le relevé ci-joint.

Nombre des vaccinations de 1812, plus considérable que celui des années antérieures.

Relevé des vaccinations depuis neuf ans.

Six derniers mois de l'an 12 (d'avril à septembre 1804 inclusivement).....	97,151 vaccin.ons dans	32 départ.cns.
An 13 et trois premiers mois de l'an 14 (fin de 1804 et tout 1805).....	125,992.....	42.
Années 1806.....	149,539.....	65.
1807.....	224,249.....	70.
1808.....	368,405.....	89.
1809.....	269,367.....	73.
1810.....	364,016.....	79.
1811.....	712,151.....	125.
1812.....	754,270.....	107.
TOTAL.....	3,065,140.	

Le comité termine son rapport, en mettant sous les

yeux de la société les noms, 1.° des onze départemens dans lesquels le nombre des vaccinations a excédé celui des naissances, 2.° des vingt-deux dans lesquels le nombre des vaccinations a le plus approché de celui des naissances; et en désignant au Ministre quelques-uns de ses collaborateurs qui ont mérité de fixer plus particulièrement la bienveillance du Gouvernement.

Le comité avait, comme les années précédentes, proposé au Ministre d'accorder des prix et des médailles à ces zélés propagateurs de la vaccine ; mais les fonds faits par l'ancien Gouvernement en 1812 et 1813, pour récompenser les vaccinateurs, s'étant trouvés anéantis lors de la chute de ce Gouvernement, par leur affectation à d'autres emplois, il est devenu absolument impossible de leur accorder, pour cette année, les récompenses qu'ils ont cependant méritées par les efforts et les sacrifices les plus louables. Le Ministre a senti la nécessité de les admettre à concourir avec les personnes qui se seront fait distinguer en 1813 et 1814; et alors le Gouvernement pourra acquitter, à leur égard, une dette que sa justice est loin de ne pas avouer.

Impossibilité d'accorder, pour cette année, les récompenses fondées par le décret du 7 novembre 1809.

Nous devons donc nous borner à proclamer aujourd'hui leurs droits à la munificence du Roi. Nous avons la certitude que tous apprécient assez les circonstances extraordinaires dans lesquelles nous nous sommes trouvés, pour ne pas attribuer à un défaut d'attention de la part du Gouvernement actuel, ce qui est l'effet inévitable de ces mêmes circonstances.

Nous avons également la confiance, et cette confiance

nous est acquise par quatorze ans de relations établies entre eux et nous, que le zele dont ils ont donné tant de preuves, et qui a procuré au royaume des résultats si importans, ne se ralentira point; que tous, au contraire, redoubleront d'activité pour ajouter aux bienfaits de tout genre que nous promet le retour de nos anciens Souverains, celui de l'extinction de la petite vérole.

Nous leur rappellerons à tous que cette famille auguste avait, par son exemple, contribué à détruire les préjugés qui se pressaient en foule au milieu du dernier siècle, contre l'ancienne inoculation; nous leur dirons que Louis XVI, que le Roi actuel, que Monsieur, s'étaient soumis volontairement à cette pratique; et nous ne craindrons pas d'ajouter que si, à cette époque, *Jenner* eût fait la découverte qui l'immortalise, la vaccine aurait été préférée à l'inoculation variolique par une famille dans laquelle les idées libérales et celles du bonheur des peuples sont héréditaires.

Ont signé tous les Membres du Comité :

JADELOT, *Président;* CORVISART, DELASTEYRIE, DOUSSIN-DUBREUIL, HALLÉ, HUZARD, J.-J. LEROUX, MONGENOT, PARFAIT, PINEL, SALMADE, DUCHANOY, ALIBERT, BOURDOIS, AUVITY, GUERBOIS; HUSSON, *Secrétaire.*

La séance a été levée au milieu des applaudissemens.

AN 1812. *NOMS des onze Départemens dans lesquels le nombre des Vaccinations a surpassé celui des Naissances.*

DÉPARTEMENS.	NAISSANCES.	VACCINATIONS.	EXCÉDANT.
Aveyron.....	8,118.	31,364.	23,246.
Mont-Blanc.....	10,048.	18,624.	8,576.
Bouches-du-Weser..	11,532.	18,988.	7,456.
Marengo.....	8,183.	14,922.	6,739.
Taro.....	13,724.	19,872.	6,148.
Meurthe.....	13,030.	15,696.	2,666.
Pyrénées (Basses)..	14,034.	16,561.	2,527.
Stura.....	13,467.	15,608.	2,141.
Garonne (Haute)..	11,544.	12,984.	1,440.
Doubs.....	6,714.	7,340.	626.
Manche.....	14,737.	14,763.	26.

AN 1812. *NOMS des dix-huit Départemens dans lesquels le nombre des Vaccinations a approché le plus de celui des Naissances.*

DÉPARTEMENS.	NAISSANCES.	VACCINATIONS.	RAPPORT approximatif DES VACCINATIONS aux Naissances.
Méditerranée.....	10,901.	9,880.	9 sur 10.
Rhône.....	10,876.	9,070.	9 — 10.
Loiret.....	9,150.	8,006.	7 — 8.
Rhin (Bas).....	21,744.	18,929.	7 — 8.
Indre.....	7,481.	6,011.	6 — 7.
Pò.....	13,452.	11,891.	5 — 6.
Arno.....	20,785.	16,788.	4 — 5.
Ain.....	8,905.	7,250.	3 — 4.
Alpes-maritimes...	4,694.	3,632.	3 — 4.
Bouches-de-la-Meuse	13,466.	9,123.	3 — 4.
Charente-inférieure.	10,596.	7,849.	3 — 4.
Ems-oriental.....	4,117.	3,503.	3 — 4.
Mont-Tonnerre...	20,191.	14,294.	3 — 4.
Ombrone.....	7,999.	5,872.	3 — 4.
Pyrénées-orientales.	5,491.	3,732.	3 — 4.
Sarthe.....	11,925.	7,833.	3 — 4.
Vienne (Haute)...	8,998.	6,380.	3 — 4.
Yonne.....	9,971.	7,433.	3 — 4.

AN 1812. *LISTE des vingt Vaccinateurs qui ont pratiqué le plus de Vaccinations en 1812.*

NOMS.	QUALITÉS.	RÉSIDENCES.	DÉPARTEMENS.	NOMBRE des vaccinations.
MM.				
MESSANT.....	Chirurgien.	*Aigurande*. ...	Indre.....	6,886.
SALLES.....	Médecin...	*Valognes*.....	Manche.....	5,553.
BARREY.....	Médecin...	*Besançon*.....	Doubs.....	3,072.
SARROIS.....	Médecin...	*Rodez*.....	Aveyron.....	3,027.
CARRON.....	Médecin...	*Annecy*.....	Mont-Blanc...	3,000.
NÉDEY.....	Médecin...	*Vesoul*.....	Haute-Saone..	2,163.
BESEAU.....	Médecin...	*Ypres*.....	Lys.....	2,116.
BRUNI.....	Médecin...	*Florence*.....	Arno.....	2,084.
SOUFFLÈS-DESPRÉS.	Chirurgien.	*Lesneven*.....	Finistère.....	1,894.
BOUJEARDET.....	Offic.er de santé.	*Badonviller*....	Meurthe.....	1,685.
DEBAEY.....	Médecin...	*Courtray*.....	Lys.....	1,656.
LEFEVRE-DUHAMEL.	Offic.er de santé.	*Beny-Bocage*...	Calvados.....	1,578.
LOUIS.....	Offic.er de santé.	*Château-Salins*.	Meurthe.....	1,528.
FLAMAND.....	Médecin...	*Lure*.....	Haute-Saone..	1,322.
SERRIÈRES.....	Médecin...	*Nancy*.....	Meurthe.....	1,270.
LAPORTE.....	Chirurgien.	*Concarneau*....	Finistère.....	1,221.
GONON-DALARY...	Chirurgien.	*Suzy*.....	Loire.....	1,200.
GIGAUD.....	Chirurgien.	*Pont-Croix*....	Finistère.....	1,148.
MONYANNE.....	.....	*Lesparre*.....	Gironde.....	1,092.
PENE.....	Médecin...	*Lembeye*.....	Basses-Pyrénées.	1,066.

AN 1812. *LISTE des Personnes qui ont mérité d'être recommandées à Son Exc. le Ministre de l'intérieur pour leurs travaux.*

NOMS.	QUALITÉS.	RÉSIDENCES.	DÉPARTEMENS.
MM.			
BELLON	Médecin	*Mouzon*	Ardennes.
BIDÉGARAY	Médecin	*Saint-Palais*	Basses-Pyrénées.
BONNET	Médecin	*Vauréas*	Vaucluse.
BUNIVA	Médecin	*Turin*	Po.
CHIAPPE	Sous-préfet	*Alba*	Stura.
COLSON	Médecin	*Liancourt*	Oise.
DACQUIN	Médecin	*Chambéry*	Mont-Blanc.
DE CABRIÈRE fils	Conseiller de préfect.te	*Rodez*	Aveyron.
DE ROUSSY	Sous-préfet	*Anney*	Mont-Blanc.
DUQUENELLE	Chirurgien	*Reims*	Marne.
GUYETANT	Médecin	*Lons-le-Saulnier*	Jura.
JANNIN	Chirurgien	*Lagny*	Seine-et-Marne.
LAGRANGE	Curé	*Bussang*	Vosges.
LALO	Médecin	*Espalion*	Aveyron.
LANNOIS	Médecin	*Orléans*	Loiret.
LITTARDI	Sous-préfet	*Parme*	Tarn.
LOCARD	Sous préfet	*Borgo-San-Donino.*	Taro.
MANDELLI	Propriétaire	*Plaisance*	Taro.
MOURRUAU	Chirurgien	*L'Ile-Bouchard*	Indre-et-Loire.
NAUZAIS	Chirurgien	*Barbezieux*	Charente.
NEUROHR	Médecin	*Bergzabern*	Bas-Rhin.
NOBILI	Sous-préfet	*Pise*	Méditerranée.
OGIER	Maire	*Sillé-le-Philippe*	Sarthe.
PETIET	Médecin	*Gray*	Haute-Saone.
RAYNAL	Médecin	*Bourges*	Cher.
REISSEISSEN	Médecin	*Strasbourg*	Bas-Rhin.
RIGAL	Chirurgien	*Gaillac*	Tarn.
SILVY	Médecin	*Grenoble*	Isère.
TAVERNIER	Médecin	*Pontarlier*	Doubs.
TRUCHI	Chirurgien	*Asti*	Marengo.

Extrait du Procès-verbal de la Séance générale de la SOCIÉTÉ CENTRALE *établie pour l'extinction de la petite vérole en France, par la propagation de la Vaccine.*

Paris, le 16 Juillet 1814.

LA Société, après avoir entendu le rapport du Comité central de vaccine, ARRÊTE, à l'unanimité, que son Excellence le Ministre de l'intérieur sera priée de le faire imprimer, et de le répandre dans les départemens, avec le discours qui a été prononcé par M. le Préfet de la Seine, chargé par son Excellence de présider la séance générale.

Pour extrait conforme :

Signé HUSSON, *Secrétaire.*

Son Excellence le Ministre de l'intérieur, d'après la proposition de son bureau des secours généraux, a autorisé l'impression du rapport du Comité central, pour

être envoyé à tous les Préfets, Sous-préfets, Archevêques, Évêques, ainsi qu'aux Médecins, Chirurgiens et Officiers de santé dont les travaux ont été mentionnés par le Comité.

EXERCICE 1812. *TABLEAU des Vaccinations pratiquées dans ont*

DÉPARTEMENS,	NOMBRE DES				
	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Ain.....	8,905.	7,250.	316.	5.	53.
Aisne.....	14,893.	6,365.	261.	24.	16.
Allier.....	//	//	//	//	//
Alpes (Basses)....	4,174.	820.	107.	2.	//
Alpes (Hautes)....	//	//	//	//	//
Alpes-maritimes...	4,694.	3,632.	//	//	//
Apennins.....	7,410.	2,174.	487.	3.	60.

es divers départemens de la France, et des dépenses qu'elles ccasionnées.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES SUR LES fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds des communes.	TOTAL.	RAPPORT des vaccinations aux naissances.	DATES des lettres des PRÉFETS.
ndré. ..... *rant*. ..... *vrat*. ..... *y*.	//	//	3,695. 00.	3 695. 00.	3 — 4.	9 décembre. 1813.
taille, à Seboncourt..... *tit*, à Aubenton ..... *eune*, médecin, à Laon..... *ocard*, médecin, à Vailly.....	//	//	//	//	3 — 7.	3 juillet 1813.
	//	//	//	//	//	
ubert, médecin..... *lroux*, idem..... *son*, chirurgien..... *uteille*, médecin.....	//	//	7. 50.	7. 50.	1 — 5.	26 mai 1813.
	//	//	//	//	//	
ci, à Sospello..... *issel*, chirurgien, à Menton... *elmi*, médecin, à Menton... *laigo*, étudiant, à Saorgio....	//	//	80. 00.	80. 00.	3 — 4.	2 juillet 1813.
tigi, chirurgien..... *olotti*, médecin..... *i*, idem..... *i*, idem.....	//	//	60. 00.	60. 00.	2 — 7.	8 avril 1813.

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DES				
	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Ardèche.....	8,490.	5,457.	929.	49.	106.
Ardennes.....	9,584.	6,369.	265.	43.	6.
Ariége:.....	//	//	//	//	//
Arno.....	20,785.	16,788.	901.	6.	121.
Aube.....	6,787.	2,542.	1,605.	76.	184.
Aude.....	7,615,	4,233.	15,81.	91.	210.
Aveyron.....	8,118.	31,364.	1,634.	37.	91.
Bouches-de-l'Elbe..	13,878.	8,530.	115.	7.	1.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES SUR LES fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds des communes.	TOTAL.	RAPPORT des vaccinations aux naissances.	DATES des lettres des PRÉFETS.
izet, médecin..... *yeux*, idem..... *uret*, idem..... *avaix*, idem.....	//	//	//	//	5 — 8.	31 mars 1813.
apiotin, médecin, à Rhétel.... *nnequin*, idem, à Charleville.. *nestin*, idem, à Mézières..... *llon*, idem, à Mouzon.....	//	//	//	//	2 — 3.	21 juillet 1813.
	//	//	//	//	//	
uni, médecin, à Florence..... *rdi*, chirurgien, à Montale.... *iti*, chirurgien, à Florence..... *brini*, idem, à Florence.....	//	//	//	//	4 — 5.	2 juin 1813.
rtrand, à Méry..... *larothiere*, à Rosnay..... *eusnier*, desservant, à Marolles. *ré*, à Villenauxe..... , médecin, à Narbonne.....	//	//	//	//	1 — 3.	31 mars 1813.
ijacques, méd., à Carcassonne. *nnelle*, chirurgien, à Limoux.. *rtin*, médecin, à Narbonne...	//	//	//	//	4 — 7.	26 mai 1813.
rois, à Rodez..... *dmette*, à Villefranche..... *rery*, maire de Saint-Geniès... *uillhet*, à Millau.....	//	//	80. 50.	80. 50.	//	4 mars et 15 avril 1813.
ius, médecin, à Hambourg.... *tent*, idem, à Lubeck..... *ker*, idem, à Buxtehude..... *nann*, idem, à Otterndoff....	14. 80.	//	68. 28.	83. 08.	2 — 3.	19 juin 1813.

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DES				
	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Bouches-de-l'Escaut.	"	5,618.	129.	1.	22.
Bouches-de-la-Meuse	13,466.	9,123.	3,616.	122.	230.
Bouches-du-Rhin. .	"	"	"	"	"
Bouches-du-Rhône.	8,572.	3,752.	152.	"	26.
Bouches-du-Weser.	11,532.	18,988.	2.	"	"
Bouches-de-l'Yssel. .	4,210.	1,415.	164.	"	15.
Calvados.....	"	"	"	"	"
Cantal.....	6,675.	3,135.	813.	33.	93.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES SUR LES fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds des communes.	TOTAL	RAPPORT des vaccinations aux naissances	DATES des lettres des PRÉFETS.
...merins, à Middelbourg..... ...ewind, à Middelbourg..... ...ekker, à Goes..... ...as, à Zierikzée.....	//	//	//	//	//	24 février 1813.
...nmaanen..... ...aders..... ...ngennep..... ...sdom.....	//	//	//	//	3 — 4.	4 mars 1813.
	//	//	//	//	//	
...nez, chirurgien..... ...el, médecin..... ...aud, idem..... ...rier, idem.....	750. 00.	//	//	750. 00.	3 — 7.	3 juin 1813.
...ers, médecin, à Brême..... ...nkel, idem, à Verden..... ...mberg, idem, à Oldenburg... ...dts, idem, à Bremerlehe.....	//	//	//	//	Plus de la moitié en sus.	3 juin 1813.
...inck, à Almelo..... ...ve, à Almelo..... ...ne, à Deventer..... ...aaer, à Zwolle.....	//	//	//	//	1 — 4.	15 février 1813.
	//	//	//	//	//	
...a, médecin, à Aurillac..... ...dal, à Mauriac..... ...ard-Chabrier, à Murat..... ...tal, à Saint-Flour.....	//	//	//	//	1 — 2.	4 juin 1813.

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DES				
	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Charente.....	9,687.	6,909.	110.	13.	1.
Charente-inférieure.	10,595.	7,849.	187.	15.	30.
Cher.....	//	//	//	//	//
Corrèze.....	8,852.	4,057.	626.	51.	45.
Corse.....	//	//	//	//	//
Côte-d'Or.....	10,161.	4,377.	1,411.	13.	75.
Côtes-du-Nord....	//	//	//	//	//
Creuse.....	7,691.	4,675.	227.	14.	75.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES SUR LES fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds des communes.	TOTAL.	RAPPORT des vaccinations aux naissances.	DATES des lettres des PRÉFETS.
Mérilhon..... *Maugars*..... *Bauga*..... *Chesne*.....	//	//	//	//	2 — 3.	19 juin 1813.
Costel, à Écoyeux..... *Delpeux*, à Nérè..... *Michelet*, à Pons..... *Tillion*, à Montguyon.....	750. 00.	1,800. 00.	1,900. 00.	4,450. 00.	3 — 4.	30 août et 10 septembre 1813.
	//	//	//	//	//	
Geraudie..... *Vialle*, à Lubersac..... *Vierre*, à Tulle..... *Lasrouby*, à Tulle.....	//	//	//	//	1 — 2.	4 juillet 1813.
	//	//	//	//	//	
	//	//	//	784. 00.	//	21 juillet 1814.
	//	//	//	//	//	
Vlieton, médecin, à Guéret.... *Boulon*, idem, à Felletin..... *Lasant*, officier de santé, à Aigunde..... *Lusson*, à Bourganeuf....	//	//	//	//	4 — 7.	27 février 1813.

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DES				
	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Doire.....	7,183.	3,945.	870.	5.	129.
Dordogne.....	13,047.	5,609.	112.	5.	6.
Doubs.....	6,714.	7,340.	65.	24.	23.
Drôme.....	7,700.	3,924.	587.	11.	72.
Dyle.....	"	7,205.	1,077.	163.	225.
Ems-occidental....	6,525.	3,891.	"	"	"
Ems-oriental.....	4,117.	3,503.	4.	"	"
Ems-supérieur.....	"	"	"	"	"

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES SUR LES				RAPPORT des vaccinations aux naissances.	DATES des lettres des PRÉFETS.
	fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds des communes.	TOTAL		
Ravera, chirurgien, à Châtillon.. *Actis*, idem, à Caluso..... *Alazetta*, idem, à Areglio..... *Tonino*, idem, à Chaverano.....	//	//	//	//	1 — 2.	26 mars 1813.
Campsegret, médecin, à Périgueux. *Muret*, officier de santé, à Périgueux..... *Denoix*, chirurg., à Bergerac..... *Fourtou*, méd., à Mussidan.....	//	500. 00.	//	500. 00.	5 — 12.	16 novembre 1813.
Barrey, médecin, à Besançon.... *Pourcelot*, idem..... *Tavernier*, idem..... *Gloriod*.....	650. 00.	//	1,100. 00.	1,750. 00.	1/6 de plus.	22 juillet 1813.
Caneau, officier de santé..... *Vidal*, chirurgien, à Montélimar. *Baude*, idem, à Nyons..... *Laval*, offi.' de santé, au Bourg-du-Péage.....	//	1,800. 00.	//	1,800. 00.	1 — 2.	13 août 1813.
Vancutsem..... *Vindal*..... *Toussaint*..... *Vayé*.....	750. 00.	//	//	750. 00.	//	23 juin 1813.
Ingelbrets..... *Grautzema*..... *Juman*..... *Vellegen*.....	//	//	//	//	1 — 2.	3 juin 1813.
Vittel, chirurgien, à Aurich. .... *Vichers*, médecin, à Emden..... *Vancappelen*, pharm., à Hooksih. *Noel*, médecin, à Jever.....	//	//	//	//	3 — 4.	3 mars 1813.
	//	//	//	//	//	

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DES				
	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigures ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Escaut.....	22,077.	11,770.	3,237.	288.	537.
Eure.....	9,623.	6,040.	1,489.	364.	159.
Eure-et-Loir.....	6,912.	1,785.	829.	38.	55.
Finistère.....	"	15,893.	"	"	"
Forêts.....	9,417.	2,942.	6.	1.	"
Frise.....	5,797.	2,487.	64.	2.	3.
Gard.....	9,521.	5,747.	76.	6.	12.
Garonne (Haute)..	11,544.	12,984.	761.	40.	92.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES SUR LES fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds des communes.	TOTAL.	RAPPORT des vaccinations aux naissances.	DATES des lettres des PRÉFETS.
Wauters, médecin, à Gand. .... *Vendecasteele*, chirurgien, à Gand. *Dubar*, idem, à Saint-Nicolas.... *Peeters*, médecin, à Wachtebeke..	//	//	//	//	1 — 2.	18 septembre 1813.
Troussel, desservant, à Chambray. Mad. *Buron*, sage-femme, à Pont-Audemer. ..... *Manoury*, médecin, à Vernon... *Pieddelièvre*, idem, à Fresne....	//	//	//	//	2 — 3.	19 juillet 1813.
Guillerault, à Chartres..... *André*, à Dreux..... *Goeffier*, à Châteaudun..... *Cassignol*, à Nogent.....	//	//	//	//	1 — 6.	30 juin 1813.
Soufflès-Després, chirurgien, à Les-neven..... *Laporte*, idem, à Concarneau..... *Rigaud*, idem, à Pont-croix..... *Crespin*, officier de santé, à Pleybben.....	//	//	//	//	//	13 novembre 1813.
Larrey, officier de santé, à Luxembourg..... *Pelten*, médecin..... *Vandebourg*, officier de santé..... *Schmidt*, chirurgien.....	//	//	//	//	1 — 4.	7 juillet 1813.
Hofstra, chirurgien, à Sneek..... *Schultre*, idem, à Schiermonnikog. *Stockema*, médecin, à Leeuwarden. *Selwagen*, médecin, à Worcum..	//	//	//	//	2 — 5.	6 avril 1813.
Bavart, médecin, à Uzès..... *Reindoux*, idem, à Nîmes..... *Auger*, idem, à Vigan..... *Bissière*, idem, à Saint-Hippolyte.....	//	//	//	//	5 — 8.	31 mars et 30 avril 1813.
Pintis..... *Gober*..... *Lacase*..... *Pour*.....	750. 00.	//	//	750. 00.	1/10 en sus.	8 décembre 1813.

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DES				
	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Gènes.....	13,098.	6,711.	1,120.	67.	126.
Gers.....	8,124.	5,539.	54.	3.	4.
Gironde.....	15,494.	10,260.	259.	25.	14.
Hérault.....	//	11,085.	2,231.	150.	308.
Ille-et-Vilaine.....	16,828.	5,293.	2,266.	245.	119.
Indre.....	7,481.	6,011.	309.	18.	25.
Indre-et-Loire.....	6,962.	6,652.	90.	10.	6.
Isère.....	15,053.	8,097.	2,457.	335.	251.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES SUR LES				RAPPORT des vaccinations aux naissances.	DATES des lettres des PRÉFETS.
	fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds des communes.	TOTAL.		
Butler, à Bobbio..... *Marchelli*, à Gênes..... *Buffa*, à Ovada..... *Vacchini*, à Tortone.....	//	//	100. 00.	100. 00.	1 — 2.	21 avril 1813.
Destieux..... *Gilbert*..... *Pujos*..... *Agasson*.....	//	//	//	//	5 — 8.	9 juillet 1813.
Monyanne, à Lesparre..... *Chabannes*, à Pauillac..... *Dutrouilh*, à Bordeaux..... *Hameau*, à la Teste.....	750. 00.	//	//	750. 00.	2 — 3.	20 mai 1813.
Vigaroux, médecin, à Montpellier. *Moinier*, à Lunel..... *Sauvaire*, à Meze..... *Cazals*, médecin, à Agde.....	750. 00.	//	//	750. 00.	//	7 juin 1813.
Lemoine, à Saint-Aubin..... *Blachier*, à Saint-Malo..... *Gonello*, à Châteauneuf..... *Précieux*, à Combourg.....	750. 00.	//	//	750. 00.	1 — 3.	12 janvier 1814.
Messant..... *Pignot*..... *Lemut*..... *Desrosiers*.....	//	//	//	//	6 — 7.	11 juillet 1813.
Brault, chir., à Beaumont..... *Jacquet*, à la Haye..... *Mourruu*, chirurgien, à l'île Bouchart..... *Desmée*, chir., à Chinon.....	//	//	//	//	Presque la totalité.	26 août 1813.
Silvy, à Grenoble..... *Boissat*, à Vienne..... *Paret*, à la Tour-du-Pin..... *Boissieux*, à Saint-Marcellin.....	//	//	//	//	5 — 8.	1.er mars 1813.

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DES				
	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Jemmape.....	16,051.	4,476.	1,438.	87.	136.
Jura.....	8,646.	5,928.	30.	//	3.
Landes.....	//	//	//	//	//
Léman.....	6,090.	1,772.	47.	//	6.
Lippe.....	//	//	//	//	//
Loir-et-Cher.....	6,284.	2,320.	220.	5.	19.
Loire.....	11,322.	5,468.	1,525.	72.	87.
Loire (Haute).....	7,516.	2,338.	314.	83.	95.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES SUR LES fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds des communes.	TOTAL.	RAPPORT des vaccinations aux naissances.	DATES des lettres des PRÉFETS.
nelier, à Tournay..... *i*, à Ath..... *ues*, chirurgien, à Mons..... *roux*, médecin, au Fay.....	//	//	//	//	1 — 4.	11 août 1813.
laume, chirurgien, à Moissey *etant* fils, médecin..... *ey*, à Poligny..... *ez*, à Saint-Claude.....	//	//	//	//	5 — 8.	1.er avril 1813.
	//	//	//	//	//	
eier. médecin..... *laz*, chirurgien..... *lin*, idem..... officier de santé.....	//	//	559. 50.	559. 50.	1 — 4.	24 novembre 1813.
	//	//	//	//	//	
ranches, médecin, à Blois.. *aire*, idem, à Mondoubleau, *ier*, chirurgien, à Vendôme. *au*, médecin, à Romorentin.	//	//	50. 00.	50. 00.	1 — 3.	1.er décemb. 1813.
, médecin, à Roanne..... *d*, chirurgien, à Saint-nier..... *Dalary*, chirurgien, à Suzy.. *l*, méd., à Saiot-Etienne....	//	//	//	//	1 — 2.	14 décembre 1813.
t, à Brioude..... cadet, au Puy..... à Pradelle..... à Yssengeaux,.....	//	//	//	//	1 — 3.	1.er mars 1813.

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DES				
	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Loire-inférieure . . .	11,808.	5,616.	275.	30.	49.
Loiret.	9,150.	8,006.	578.	31.	70.
Lot.	6,989.	4,425.	128.	7.	26.
Lot-et-Garonne. . . .	"	"	"	"	"
Lozère.	3,637.	2,195.	2,008.	36.	200.
Lys.	16,527.	11,082.	2,625.	194.	275.
Maine-et-Loire. . . .	"	"	"	"	"
Manche.	14,737.	14,763.	4,580.	20.	546.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES SUR LES fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds des communes.	TOTAL.	RAPPORT des vaccinations aux naissances.	DATES des lettres des PRÉFETS.
aint-Docivle..... d. *Urvon*, propriétaire..... *aroberie*, idem..... *sard*, médecin.....	750. 00.	//	//	750. 00.	1 — 2.	21 juillet 1813.
beau, chirurgien, à Gien..... *mbon*, idem, à Puiseaux..... , médecin, à Orléans..... *abre*, à Montargis.....	750. 00.	//	//	750. 00.	7 — 8.	29 juin 1813.
rand, médecin, à Cahors.... *la*, idem, à Cahors..... *ment*, idem, à Figeac..... *yniel*, idem, à Gourdon.....	//	//	//	//	2 — 3.	10 septembre 1813.
	//	//	//	//	//	
zos, médecin..... *nquet*, idem, à Mende..... *niel*, idem..... *quel*, idem.....	//	//	//	//	2 — 3.	12 juin 1813.
nheenkiste, à Bruges..... *sebrouck*, à Bruges..... *nckaert*, à Nieuport..... *eau*, à Ypres.....	//	//	//	//	5 — 8.	30 mars 1813.
	//	//	//	//	//	
pard, médecin, à Avranches. *vallées*, chirurgien, à Coutances. *rreur*, idem..... *es*, médecin, à Valognes.....	//	//	2,250. 00.	2,250. 00.	26 en sus.	21 décembre 1813.

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DES				
	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Marengo.....	8,183.	14,922.	503.	7.	18.
Marne.....	9,386.	4,144.	242.	11.	27.
Marne (Haute)....	//	//	//	//	//
Mayenne.....	//	//	//	1	//
Méditerranée.....	10,901.	9,880.	1,162.	31.	206.
Meurthe.....	13,030.	15,696.	380.	85.	93.
Meuse.....	//	//	//	//	//
Meuse-inférieure...	8,725.	3,295.	319.	15.	9.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DEPENSES FAITES SUR LES fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds des communes.	TOTAL.	RAPPORT des vaccinations aux naissances.	DATES des lettres des PRÉFETS.
o, chirurgien, à Alexandrie.. *erio*, médecin, à Momberalli. *hi*, chirurgien, à Asti..... *urini-Evase*, maire, à Tiretto.....	//	2,400. 00.	//	2,400. 00.	Presque le double.	17 février 1813.
enelle, chirurgien, à Reims. *and*, à Sainte-Ménéhould.. *au*, médecin, à Vitry..... *is*, chirurgien, à Châlons...	750. 00.	//	//	750. 00.	5 — 8.	2 juin 1813.
	//	//	//	//	//	
	//	//	//	//	//	
F i, médecin, à Livourne... *G*, idem, à Livourne..... *F i*, idem, à Pise..... *S*, à Fucecchio.....	//	60. 00.	1,571. 61.	1,631. 61.	9 — 10.	16 août 1813.
S es, médecin, à Nancy..... *B rdet*..... *L*..... *V on*.....	//	//	//	//	1/6 en sus.	5 janvier 1814.
	//	//	//	//	//	
B à Maestricht..... *M*, à Maestricht..... *R*, à Saint-Trond..... *V* à Ruremonde.....	//	//	//	//	3 — 8.	28 avril 1813.

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DES				
	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Mont-Blanc.....	10,048.	18,624.	672.	21.	68.
Montenotte.....	9,386.	6,078.	1,979.	89.	156.
Mont-Tonnerre....	20,191.	14,294.	57.	"	9.
Morbihan.....	13,591.	2,075.	203.	11.	35.
Moselle.....	12,881.	6,889.	302.	46.	41.
Nèthes (Deux)....	11,586.	5,990.	2,272.	193.	605.
Nièvre.....	"	"	"	"	"
Nord.....	"	"	"	"	"

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES SUR LES fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds des communes.	TOTAL.	RAPPORT des vaccinations aux naissances.	DATES des lettres des PRÉFETS.
...on..... ....vert..... ...oz.....	//	//	//	//	Presque le double.	12 juillet 1813.
...alleri..... ...azzani..... ...ari..... ...ggia.....	//	//	//	//	2 — 3.	7 novembre 1813.
...ig, médecin, à Mayence..... ...rd, idem, à Mayence..... ...mann, à Spire..... ...l, offi. de santé, à Annweiler.	750. 00.	//	98. 85.	848. 85.	3 — 4.	24 avril 1813.
...in, chirurgien, à Lorient... ...tel, méd., à Pontivy..... ...in, idem, à Josselin..... ...l, idem, à Vannes.....	//	//	//	//	1 — 7.	15 juin 1813.
...lanne, à Metz..... ..., offi. de santé, à Saint-Avold. ...ette, méd., à Sarguemines... ...e Vaucher, à Limberg.....	//	//	//	//	1 — 2.	6 mars 1813.
...aers, à Anvers..... ...e, à Malines ....rts, à Molle..... ...ano, à Hage.....	//	//	6,834. 00.	6,834. 00.	1 — 2.	8 juillet 1813.
	//	//	//	//	//	
	//	//	//	//	//	

DÉPARTEMENS.	NOMRRE DES				
	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérol
Oise.....	//	//	//	//	//
Ombrone.....	7,909.	5,872.	118.	3.	6.
Orne.....	10,112.	3,128.	755.	56.	82.
Ourte.....	//	//	//	//	//
Pas-de-Calais.....	16,870.	5,923.	1,448.	24.	181.
Pô.....	13,452.	11,891.	1,206.	31.	54.
Puy-de-Dôme.....	//	2,805.	//	//	//
Pyrénées (Basses)..	14,034.	16,561.	279.	51.	60.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES SUR LES fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds des communes.	TOTAL.	RAPPORT des vaccinations aux naissances.	DATES des lettres des PRÉFETS.
	//	//	//	//	//	
Barzelotti..... *Mattil*..... *Vispi*..... *Tartoni*.....	//	500. 00.	900. 00.	14,00. 00.	3 — 4.	9 juin 1813.
Galeron..... *Martin*..... *Robillard*..... *Garnier-Helibière*.....	//	//	//	//	1 — 3.	5 juillet 1813.
	//	//	//	//	//	
Navary..... *Rouxel*, à Boulogne..... *Rebonningue*, à Guisnes..... *Nuville*, à Calais.....	//	//	//	//	1 — 3.	5 mai 1813.
Ninive, médecin, à Turin..... *Amelli*..... *Cadé*..... *Riva*.....	//	//	//	//	5 — 6.	28 septembre 1813.
	//	//	//	//	//	29 mai 1813.
Segaray, médecin, à S.t-Palais. *Médence*, à Pau..... *Cheberry*, chirurgien, à Mauléon..... *...e*, médecin, à Lembeye.....	//	//	//	//	1/7 de plus.	17 juin 1813.

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DES				
	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Pyrénées (Hautes)..	3,120.	2,356.	533.	88.	95.
Pyrénées-orientales.	5,491.	3,732.	533.	26.	111.
Rhin (Bas).....	21,744.	18,929.	11.	//	1.
Rhin (Haut).....	15,519.	7,086.	1,531.	//	//
Rhin-et-Moselle....	//	//	//	//	//
Rhône.....	10,876.	9,070.	675.	101.	138.
Roer.....	21,000.	25,000.	//	//	//
Rome.....	//	3,548.	//	//	//

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES SUR LES fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds des communes.	TOTAL.	RAPPORT des vaccinations aux naissances.	DATES des lettres des PRÉFETS.
Lavenerre, médecin, à Tarbes.... *Dassieu*..... *Dusserm*..... *Peyriga*.....	//	//	//	//	2 — 3.	29 mars
Delanquine..... *Housset*..... *Carrière*..... *Massot*.....	//	//	//	//	3 — 4.	
Pauli, médecin, à Bischwiller... *Arouschou*, idem, à Saarunion.... *Stœbel*, idem, à Schelestat..... *Neurohr*, à Bergzabern.....	//	37. 31.	1,629. 65.	1,666. 96.	7 — 8.	
Wester, méd., à Mulhouse..... *Deyber*, desserv.t, à Serven..... *Richard*, méd. à Colmar..... *Lorentz*, med., à Altkirchen.....	//	//	//	//	1 — 2.	2 décembre 1813.
	//	//	//	//	//	
Brion et *Bellay*, médecins, à Lyon. *Albertin*, à Lantilly..... *Centreuil*, à Lamure..... *Creyton*, à Anse.....	665. 50.	//	//	665. 50.	9 — 10.	19 mai 1813.
	//	//	//	//	1/5 en sus.	Rapport approximatif du préfet.
Materoni-Lupi..... *Egidj-Préla*..... *Lattanzi*..... *Matthei*.....	750. 00.	//	//	750. 00.	//	7 juillet 1813.

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DES				
	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Sambre-et-Meuse...	3,231.	793.	56.	2.	"
Saone (Haute)....	9,706.	6,117.	572.	3.	9.
Saone-et-Loire.....	"	"	"	"	"
Sarre.....	12,464.	7,123.	31.	2.	9.
Sarthe.....	11,925.	7,833.	690.	44.	82.
Seine.....	23,235.	1,894.	"	"	167.
Seine-inférieure....	15,176.	3,760.	385.	43.	68.
Seine-et-Marne....	9,022.	4,640.	298.	26.	36.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES SUR LES fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds des communes.	TOTAL.	RAPPORT des vaccinations aux naissances.	DATES des lettres des PRÉFETS.
Gerbehaie, médecin, à Branchou.. *Mackers*, idem, à Ciney..... *Le Doyen*. desservant, à Erezée.. *Zoude*, médecin, à Saint-Hubert.	//	//	//	//	1 — 4.	17 juin 1813.
Petiet, médecin, à Gray..... *Bobilier*, à Pesmes..... *Flamand*, à Lure,..... *Nedey*, à Vesoul.....	//	//	//	//	2 — 3.	12 avril 1813.
	//	//	//	//	//	
Bruch, médecin..... *Schmitz*, idem,..... *Keiffer*, idem..... *Burkard*, idem.....	//	//	4,950. 00.	4.950. 00.	5 — 8.	22 mars 1813..
Ogier, maire de Sillé-le-Philippe... *Chapelain-Durocher*, medecin, à Mamers..... *Lépine*, méd., à la Flèche..... *Dagoreau*, méd., à S.t-Calais.....	//	//	//	//	3 — 4.	22 septembre 1813.
	1,094. 20.	//	//	1,094. 20.	//	11 juin 1813.
Mad. *de Bosmelet*, à Auffray..... Mad. *Caumont*, à Derchigny..... *Giret-Dupré*, à Rouen..... *Le Marchand*, à Sassetot.....	//	//	//	//	1 — 4.	20 août 1813.
Callot, médecin, à Provins..... *Pascal*, chirurgien, à Brie..... *Insaux*, idem, à Melun..... *Jeannin*. idem, à Lagny.....	//	//	508. 10.	508. 10.	1 — 2.	15 juin 1813.

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DES				
	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Seine-et-Oise.....	11,823.	4,773.	568.	26.	67.
Sesia.....	//	4,142.	//	//	//
Sèvres (Deux)....	6,561.	1,247.	925.	59.	19.
Simplon.....	//	149.	//	//	//
Somme.....	12,760.	8,014.	919.	19.	53.
Stura.....	13,467.	15,608.	2,692.	150.	182.
Tarn.....	9,209.	5,729.	37.	2.	5.
Tarn-et-Garonne...	6,269.	2,868.	372.	3.	32.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES SUR LES fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds des communes.	TOTAL.	RAPPORT des vaccinations aux naissances.	DATES des lettres des PRÉFETS.
Petit, à Corbeil..... *Voisin*, à Versailles..... *Gudin*, à Étampes..... *Le Large*, à Pontoise.....	//	//	60. 00.	60. 00.	3 — 8.	29 mai 1813.
Bourgogne, chirurgien..... *Gulino* père et fils..... *Ferrero*..... *Fioretta*.....	//	//	//	//	//	29 mars 1813.
Giraud, chirurgien, à Mauzé.... *Gorrier*, officier de santé, à Chef-boutonne..... *Bienvenu*, chirurgien, à Courlay.. *Marcollay*, idem, à la Chapelle-Seguin.....	//	//	//	//	1 — 6.	28 avril et 12 juin 1813.
	//	//	148. 30.	148. 30.	//	27 mars 1813.
Mlle. *Douzelle*, sage-femme, à Bray..... *Molliens*, officier de santé, à S.t-Fuscien..... *Boullon*, méd. à Abbeville..... *Poultier*.....	//	//	//	//	2 — 3.	12 mai et 29 juin 1813.
Cappa, chirurgien, a Coni..... *Bertolini*, idem, à Alba..... *Calevaris*, idem, à Mondovi..... *Raseri*, médecin, à Savillan.....	1,191. 00.	//	//	1,191. 00.	1/6 en sus.	6 novembre 1813.
Rigal, à Gaillac..... *Treilles* fils..... *Decazis*..... *Teyssier*.....	//	//	//	//	5 — 8.	26 mars 1813.
Rainaud, médecin..... *Thierry-Poux*, idem..... *Couhé* fils, idem..... *Daudibertières* père, chirurgien...	//	//	//	//	1 — 3.	3 avril 1813.

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DES				
	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Taro.....	13,724.	19,872.	336.	9.	26.
Trasimène.....	11,855.	4,048.	185.	5.	4.
Var.....	9,042.	3,642.	1,502.	27.	152.
Vaucluse.....	6,816.	3,207.	122.	1.	14.
Vendée.....	9,936.	6,107.	915.	61.	136.
Vienne.....	6,760.	4,331.	641.	37.	40.
Vienne (Haute)...	8,998.	6,380.	663.	//	20.
Vosges.....	10,838.	4,455.	1,225.	114.	412.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES SUR LES fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds des communes.	TOTAL.	RAPPORT des vaccinations aux naissances.	DATES des lettres des PRÉFETS.
Costa, médecin, à Corniglio.... *Calamari*, idem, à Plaisance..... *Mandelli*, propriét., à Plaisance.. *Raschi*, médecin, à Borgo.....	//	750. 00.	3,700. 00.	4,450. 00.	La moitié de plus.	24 mai et 5 juin 1813.
Luccioli, chirurgien, à Spoletto... *Martelli*, médecin, à Spoletto.... *Bartolini*, idem, à Fuligno..... *Pieracini*, idem, à Montecastello.	//	//	//	//	1 — 3.	14 juillet 1813.
Fauchier..... *Auzepy*..... *Donadei*..... *Pellicot*.....	//	//	//	//	1 — 3.	13 juin 1813.
Musso, à Apt..... *Clément*, à Avignon..... *Waton*, à Carpentras..... *Meynard*, à Orange.....	//	//	//	//	1 — 2.	4 mars 1813.
Brivin..... *Dumay*..... *Laisné*..... *Birothau*.....	//	//	120. 00.	120. 00.	2 — 3.	19 août 1813.
Canolle, chirurgien, à Poitiers... *Batz*, médecin, à Poitiers..... *Moudion*, maire, à Ceaux..... *Vaillant*, offi. de santé, à Civray..	//	500. 00.	//	500. 00.	2 — 3.	15 mars 1814.
Mad. *Sussac*..... *Dumarreau*..... *Merlin*..... *Chataignon*.....	//	//	//	//	3 — 4.	10 juillet 1813.
Didelot, curé, à Gerbepal..... *Febvrel*, médecin, à Ramber-villers..... *Brocard*, id., à Mirecourt..... *Lagrange*, curé, à Bussang.....	//	//	//	//	2 — 5.	23 décembre 1813.

DÉPARTEMENS.	NOMBRE DES				
	naissances.	vaccinations.	sujets atteints de la petite vérole.	défigurés ou infirmes.	morts de la petite vérole.
Yonne.....	9,971.	7,433.	626.	74.	136.
Yssel-supérieur....	6,379.	4,042.	//	//	//
Zuyderzée.....	16,768.	9,971.	921.	49.	218.
TOTAUX....	1,056,871.	754,270.	78,234.	4,635.	9,019.

Nota. Son Excellence, ayant considéré que les dépenses mises augmentées, a décidé que MM. les Préfets ne pourraient plus prélever, et qu'elle n'autoriserait aucune disposition de ce genre.

NOMS des quatre principaux VACCINATEURS.	MONTANT DES DÉPENSES FAITES SUR LES fonds généraux.	fonds départementaux.	fonds des communes.	TOTAL.	RAPPORT des vaccinations aux naissances.	DATES des lettres des PRÉFETS.
ret, chirurgien, à Villeneuve.d ché, à Mezilles..... arquis, à Tonnerre..... gnard, offi. de santé, à Avallon.	//	//	//	//	3 — 4.	24 mai 1813.
veking, à Bemel..... ider, médecin, à Skengelo.... sink, chirurgien, à Brammen.. l Rouk, médecin, à Arnhem....	//	//	//	//	2 — 3.	4 mai 1813.
erengester..... ise..... evenaar..... ndervoort.....	//	//	300. 00.	300 00.	5 — 8.	6 avril 1813.
	12,615. 50.	8,347. 31.	30,771. 29.	52,518. 10.	3 sur 5.	

epuis quelques années à la charge des communes étaient considérablement
ur les fonds communaux, aucune somme pour la propagation de la vaccine,

TABLE DES MATIÈRES.

Procès-verbal de la Séance générale de la Société centrale de Vaccine.. Page 5.
Discours de M. le Baron de Chabrol, *Préfet du département de la Seine, désigné par son Exc. le Ministre de l'intérieur pour présider la Séance générale de la Société*..... ibid.
Discours de M. Jadelot, *Président du Comité central*..... 7.
Rapport du Comité central de Vaccine sur les vaccinations pratiquées en France pendant l'année 1812. 13.

PREMIÈRE DIVISION.

PARTIE ADMINISTRATIVE.

Tous les préfets se sont conformés aux intentions du Ministre..... 14.
Plusieurs divisent leur préfecture en arrondissemens, qu'ils affectent à des vaccinateurs particuliers..... 15.
D'autres distribuent des indemnités à ces vaccinateurs. *ibid.*
Quelques préfets assistent à ces vaccinations..... *ibid.*
Plusieurs établissent des primes, fondent des prix pour exciter l'émulation des vaccinateurs..... 16.
D'autres destituent et privent de leurs honoraires les

médecins des établissemens publics qui ne se livrent pas à la pratique de la vaccine..... Page 16.
Quelques-uns établissent des comités de vaccine dans chaque chef-lieu d'arrondissement..... *ibid.*
Font surveiller, par les administrations des hospices, la vaccination des enfans abandonnés..... 17.
N'admettent dans les hospices que des sujets vaccinés... *ibid.*
N'accordent les secours de charité aux familles indigentes, que lorsqu'elles ont été vaccinées..... *ibid.*
Ailleurs, les préfets interdisent aux individus non vaccinés l'admission dans tous les établissemens publics. *ibid.*
Le préfet du département de l'Yssel-supérieur défend de pratiquer l'inoculation de la petite vérole..... 18.
D'autres recommandent des mesures de police pour s'opposer aux progrès de cette contagion..... *ibid.*
Telles que,
Défense faite aux varioleux de sortir pendant la chute des croûtes..... *ibid.*
Signes placés à l'extérieur de leurs maisons..... *ibid.*
Séquestration des varioleux dans un local isolé..... 19.
Défense de présenter et d'introduire dans les églises les corps des individus morts de cette maladie..... *ibid.*
Départemens dont les préfets se sont le plus distingués. *ibid.*
Roer..... *ibid.*
Haute-Saone..... *ibid.*
Gers..... *ibid.*
Sarre..... 21.
Aveyron..... *ibid.*
Part prise aux succès de la vaccine par MM. les sous-préfets de
Vitry-le-Français..... 22.
Mortagne, Poitiers, Pontarlier, Châteaulin, Brives. *ibid.*
Lesparre..... *ibid.*
Bordeaux..... *ibid.*

Novi..... Page 22.
Annecy..... 23.
Chambéry..... *ibid.*
Loudéac..... *ibid.*
Borgo-San-Donino..... *ibid.*
Efforts des maires..... 24.
Plusieurs pratiquent la vaccination..... *ibid.*
Celui de Carrés fait vacciner son fils publiquement... *ibid.*
Celui de Mayence parvient, en quinze jours, à arrêter une épidémie varioleuse..... *ibid.*
Même succès obtenu par celui de Lugnac..... 25.
Concours des ecclésiastiques..... *ibid.*
Plusieurs archevêques et évêques publient des lettres pastorales..... *ibid.*
Résultat important obtenu dans le diocèse d'Asti..... 26.
Efforts des curés..... *ibid.*
Quelques-uns prêchent en chaire les avantages de la vaccine..... *ibid.*
D'autres parcourent leurs paroisses pour y répandre la conviction..... *ibid.*
Plusieurs se font distinguer..... *ibid.*
Le curé de Cuze..... *ibid.*
——— de Huance..... *ibid.*
——— d'Onzain..... 27.
——— Tiergue..... *ibid.*
Administrations militaires..... *ibid.*
8.e division..... *ibid.*
6.e division..... *ibid.*
12.e division..... *ibid.*
4.e division..... *ibid.*
25.e division..... *ibid.*
29.e division..... *ibid.*
Zèle des particuliers..... 28.
M. *Mandelli*, de Plaisance..... *ibid.*

Résultats dus à sa générosité..... Page 28.
Plusieurs femmes vaccinent..... *ibid.*

DEUXIÈME DIVISION.

PARTIE MÉDICALE.

Régularité constante de la vaccine..... 30.
Son action intérieure doit être l'objet de l'attention des médecins..... *ibid.*
Cette action est prouvée,
I. Par les éruptions vaccinales..... *ibid.*
Leur matière inoculée rend la vaccine sans éruption..... 31.
Cette action peut avoir lieu sans causer d'éruption, même aux piqûres..... *ibid.*
Deux observations :
L'une, dans le département du Pô..... *ibid.*
L'autre, plus concluante, dans celui de la Haute-Saone..... *ibid.*
II. Dans les sujets faibles, dans ceux atteints de maladies du système lymphatique..... 32.
Elle a été souvent excitée à dessein par des praticiens..... *ibid.*
Exemples nombreux..... *ibid.*
Ses effets sont toujours relatifs à la multiplicité des piqûres, et à la longueur de la suppuration..... 33.
Observations,
De 16 piqûres..... *ibid.*
De 24..... 34.
De 50..... *ibid.*
De 50..... *ibid.*
Suppuration d'une loupe vaccinée..... 35.

Ophthalmies guéries..... Page 35.
Par la suppuration abondante des boutons vaccins.. *ibid*
Action salutaire de la vaccine contre les scrofules..... 36.
Observations..... *ibid.*
Cette maladie est devenue moins commune, en raison du nombre des vaccinations..... *ibid.*
Exemples : Dans le département du Mont-Blanc..... *ibid.*
A Nancy..... *ibid.*
Dans les départemens
Du Gard..... 37.
De la Haute-Saone..... *ibid.*
Du Pô..... *ibid.*
Action de la vaccine contre les dartres..... *ibid.*
Observations..... *ibid.*
10 piqûres..... *ibid.*
12 piqûres..... 38.
20 piqûres..... *ibid.*
Piqûres très-profondes..... *ibid.*
Action de la vaccine contre la teigne..... 39.
Observations..... *ibid.*
Application du vaccin sur les surfaces teigneuses..... *ibid.*
Guérison obtenue
Par 36 piqûres..... *ibid.*
Par 60 piqûres..... *ibid.*
Cette maladie est devenue très-rare à Creutznach, depuis qu'on y a vacciné beaucoup de monde..... *ibid.*
Action de la vaccine
Contre les croûtes laiteuses..... 40.
Contre la coqueluche..... *ibid.*
Opinion de *Jenner* à cet égard..... *ibid.*
Observations..... 41.
Faits importans..... *ibid.*
Expériences curieuses..... *ibid.*
Action de la vaccine contre d'autres affections..... 42.

Fièvres intermittentes..... Page 42.
Mouvemens nerveux..... 43.
Épilepsie..... *ibid.*
Chlorose..... 44.
Juste appréciation de ces effets salutaires..... *ibid.*
III. Contre-épreuves,
1.° Par inoculation..... 45.
2.° Par cohabitation..... 46.
Exemples très-remarquables :
A Bourbon-l'Archambault..... *ibid.*
A Narbonne..... *ibid.*
Dans le département du Pô..... *ibid.*
A Colmar..... *ibid.*
A Angers..... 47.
3.° Par le retour des épidémies varioleuses..... *ibid.*
Exemples :
A Bougival..... *ibid.*
A Montpellier..... *ibid.*
A Besançon..... 48.
Épidémies varioleuses repoussées par des vaccinations nombreuses..... *ibid.*
Zèle du sous-préfet d'Annecy..... 49.
Rareté de la petite vérole dans les lieux où l'on a beaucoup vacciné..... *ibid.*
Diminution de la somme totale des décès..... *ibid.*
A Nantes..... 50.
A Strasbourg..... *ibid.*
Dans quarante-trois communes du département de l'Oise..... *ibid.*
Toutes ces causes concourent à l'accroissement de la population..... 51.
Exemples :
Dans le département de la Creuse..... *ibid.*
Dans le département du Nord..... *ibid.*

Importance de ces considérations pour le Gouvernement..... Page 52.
Le comité appelle l'attention des médecins sur l'usage des croûtes vaccinales..... *ibid.*
Expériences à ce sujet..... 53.
Instrument particulier pour cette inoculation..... *ibid.*
Conservation du fluide vaccin..... *ibid.*
Travaux sur les épizooties claveleuses..... 54.
La clavelisation est préférable à la vaccination..... *ibid.*
Expériences faites à ce sujet par
MM. *Huzard* fils et *Crawford*, à Praslin..... 55.
MM. *Barthe*..... *ibid.*
M. *Grosset*, dans le département de l'Aude..... *ibid.*
M. *Berthier*..... 56.
M. *Ferry*, à Neuviller..... 57.
Vaccination d'un veau et d'un dromadaire..... 58.
Recherches infructueuses sur l'existence du cowpox dans plusieurs départemens..... *ibid.*
Cette maladie existe sur les vaches du département des Vosges..... 59.
De la Meurthe..... *ibid.*
Détail sur l'existence de cette maladie dans les environs de Berlin..... *ibid.*
Le comité découvre à Paris l'origine du cowpox..... 63.
Énoncé de l'opinion de *Jenner* à cet égard..... *ibid.*
——— des expériences du docteur *Loy*..... *ibid.*
Un cheval atteint, à Paris, des *eaux aux jambes*, communique des boutons à un cocher..... 64.
Le comité examine ces boutons..... *ibid.*
Visite deux enfans auxquels on en a inoculé la matière fluide..... *ibid.*
Inocule la matière en croûte à un enfant qui a une vaccine régulière..... *ibid.*
Qui se transmet ensuite à d'autres enfans..... *ibid.*

Conclusion du rapport..... Page 64.
Nombre des vaccinations de 1812 plus considérable que celui des années antérieures..... 65.
Relevé des vaccinations depuis neuf ans..... *ibid.*
Impossibilité d'accorder, pour cette année, les récompenses fondées par le décret du 7 novembre 1809.. 66.
Noms des départemens dans lesquels le nombre des vaccinations a surpassé celui des naissances..... 68.
Noms des départemens dans lesquels le nombre des vaccinations a le plus approché de celui des naissances... 69.
Noms des vaccinateurs qui ont pratiqué le plus de vaccinations..... 70.
Noms des trente vaccinateurs qui se sont fait distinguer par leur zèle..... 71.
Extrait du procès-verbal de la séance générale, relatif à l'impression du rapport..... 72.
Tableau des vaccinations pratiquées en France, en 1812, et des dépenses qu'elles ont occasionnées; désignation du nombre des sujets atteints et décédés de la petite vérole pendant cette année..... 74.

FIN DE LA TABLE.

REECE
COLL
1814

1/2/65